

ACTES DU COLLOQUE

« NEUJ PRO 2012 - 11èmes Rencontres Nationales des Professionnels et des Elus de la Jeunesse »

SEANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

Allocution de bienvenue

Puis débat

Faire place aux jeunes dans la société

↳ Intervenants :

- **Jean-Paul DUFREGNE**, Président du Conseil général de l'Allier, organisateur
- **Bernard POZZOLI**, Vice-président du Conseil général de l'Allier chargé de la Jeunesse, des Collèges et de l'Enseignement supérieur
- **Jean-Michel GUERRE**, Maire de Bellerive-sur-Allier, Président de Vichy Val d'Allier
- **Claire GRELET**, Adjointe au maire de Vichy
- **Thierry PECH**, Directeur de la rédaction du magazine Alternatives économiques
- **Maryse BASTIN-JOUBARD**, Secrétaire générale de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS)
- **Irène PEQUERUL**, Présidente du CNAJEP
- **Olivier TOCHE**, Directeur de l'INJEP

Séance animée par **Claude Costechareyre**, animateur médiateur à Niagara Innovation

Claude Costechareyre : Mesdames, Messieurs, je vous souhaite la bienvenue. Je sais que les travaux ont déjà commencé hier de manière relativement intense. Mon nom est Claude Costechareyre. Je vais être l'animateur de cette séance plénière dont l'objectif est d'ouvrir la réflexion. Vous avez tout au long de la journée et demain une série d'ateliers où les choses pourront être approfondies. Là, on va ce matin se donner du temps pour essayer de poser la question de faire la place aux jeunes. Qu'est-ce que ça signifie aujourd'hui ? Quel sens ça a ? Et, comment, demain, on pourra peut-être travailler différemment ? Si vous le voulez bien, préalablement, on va accueillir Madame Grelet. Vous êtes adjointe au maire en charge des questions d'éducation et de jeunesse. Vous nous accueillez. Il vous revient d'ouvrir nos échanges.

Claire GRELET, adjointe au maire de Vichy : Merci beaucoup. Tout d'abord, je voudrais vous présenter les excuses du maire de Vichy, Monsieur Claude Malhuret, qui est retenu par d'autres obligations. Mais, je suis très heureuse de vous accueillir en son nom. Monsieur le Président du Conseil général, Monsieur le Président de la communauté d'agglomération, Mesdames et Messieurs les représentants des collectivités, Mesdames et Messieurs les membres d'associations ou organismes dédiés à la jeunesse, Mesdames et Messieurs les enseignants, je suis particulièrement sensible au thème qui est développé aujourd'hui, hier et demain bien sûr, aux thèmes qui sont développés puisque, en tant qu'universitaire, je suis très sensible aux problèmes de la jeunesse. Et, je suis heureuse de voir que Neu'pro pour sa 11^e édition s'installe et devient une institution à Vichy. Je pense que vous êtes satisfaits des conditions d'accueil et de travail ici. Et

j'espère que nous vous reverrons de nombreuses années encore. Bienvenue, donc, à tous les participants qui sont venus, me semble-t-il, de toute la France métropolitaine, mais aussi des DOM-TOM, voire de l'étranger, dans un lieu qui symbolise le lien privilégié qui existe entre le sport, les jeunes et les responsables de la jeunesse. Le parc omnisports nous permet de réunir les acteurs de la jeunesse pour une convention, votre convention, qui dépasse, et de loin, les mots convenus, les habitudes en la matière et aborde des sujets très délicats, des thématiques essentielles très variées comme, bien sûr, la place des jeunes dans la société, la place des jeunes en milieu rural, l'espace urbain, les politiques de la jeunesse etc, le tout dans une ville qui se bat, me semble-t-il, depuis bien des années pour sa jeunesse. Vichy a quelque peu la réputation d'être une ville d'anciens, entre guillemets, pour ne pas dire autre chose. Mais, elle est à l'écoute de la jeunesse. Ce fut, il y a bien des années aujourd'hui, la création par exemple du CAVILAM, le centre d'approche vivante des langues vivantes et des médias qui accueille chaque année 6 000 stagiaires venus de tous les pays du monde. Le CAVILAM est devenu l'une des institutions phares nationales. Elle jouit d'une réputation mondiale dans l'enseignement du Français langue étrangère. La ville a beaucoup œuvré pour la création et le développement du pôle Lardy qui est aujourd'hui sous la gestion de la communauté d'agglomération qui poursuit cette opération et qui essaye de développer tout l'enseignement post-bac sur l'agglomération. Il y a une véritable politique de la jeunesse dans notre agglomération. Mais Vichy a développé, pour ce qui la concerne plus particulièrement en tant que ville, de nombreuses activités d'accompagnement sportif et culturel et ce dès l'école primaire. Vous parlez des jeunes aujourd'hui et pendant ces trois jours. Mais, avant d'être adolescent et jeune, on est enfant. Et, la ville est très attachée à l'accompagnement des enseignants dans l'encadrement des jeunes des maternelles et des écoles élémentaires. Nous avons ainsi développé, et très largement, l'informatique dans les écoles, mais aussi les activités périscolaires avec des animations sportives et culturelles. Je crois qu'il y a sur Vichy un accompagnement très particulier puisque les enseignants ont l'appui des moniteurs sportifs, les ETAPS, de deux heures par semaine et par classe. Toutes les classes bénéficient de cet accompagnement. Il y a aussi deux dumistes de l'école de musique de Vichy qui accompagnent les enseignants. Il y a tout ce que nous faisons pour les études dirigées, pour les accompagnements en fin d'après-midi, en particulier dans les écoles dites anciennes ZEP puisque, même si nous sommes une ville de riches, nous avons, bien sûr des quartiers et de nombreuses familles en difficulté. Vichy a développé des animations comme le passeport sportif pour les jeunes de 10 à 17 ans. Et, cet été, c'est environ 1 000 jeunes de l'ensemble de l'agglomération qui ont été concernés. Il y a, bien sûr, les accueils du mercredi comme un peu partout dans les villes où vous résidez. Ces accueils sont de plus en plus attractifs, me semble-t-il, pour des personnes qui sont en difficulté sociale ou financière. Nous avons un centre social René-Barjavel qui accueille tout au long de l'année les enfants et les adolescents, les familles aussi et qui propose des activités éducatives, culturelles ou sportives. Nous avons lancé pour la jeunesse une nouvelle scène de musiques vivantes à l'attention des plus jeunes au centre culturel Valéry-Larbaud avec des artistes que vous connaissez tous Miossec, Renan Luce, Jean-Louis Aubert, Sanseverino, Arnaud, Superbus, Dionysos, Arthur H etc. Nous accueillons aussi de nombreux stages sportifs dans les parcs qui vous entourent et dont vous avez peut-être pu faire le tour. Hier, il faisait bon, et, vous avez peut-être eu un moment pour vous promener. Il y a eu de très nombreux stages que ce soit les entraînements pour la coupe du monde de foot en 98, que ce soit d'autres entraînements des équipes de France ou d'Australie de basket, que ce soit d'autres compétitions sportives comme le challenge Vichy triathlon, les championnats de France de jet ski, de parachutisme. Aujourd'hui, Vichy accueille énormément de congressistes. Vous en faites partie. Mais, Vichy, en nombre de congressistes, dépasse Deauville. C'est vous dire l'importance de Vichy ville ouverte, ville ouverte à tous, ville ouverte au sport, ville ouverte à la culture et aux jeunes. Pour toutes ces raisons, nous sommes très heureux de vous accueillir durant ces trois jours. Je voudrais remercier les organisateurs des Neuj'pro, remercier, bien sûr, le Conseil général de l'Allier qui est l'acteur majeur de cette organisation, remercier tous les intervenants pour leur investissement. Et je vous souhaite à tous de très fructueux échanges entre acteurs du monde de la jeunesse que vous êtes. Merci beaucoup et, encore, bon séjour à Vichy.

Claude Costechareyre : Merci Madame. Merci aussi d'accueillir Jean-Michel Guerre. Monsieur, vous êtes le maire de Bellerive-sur-Allier. Donc, on est réellement sur votre territoire. Mais, vous êtes aussi le Président de Vichy Val d'Allier.

Jean-Michel Guerre, maire de Bellerive-sur-Allier, Président de Vichy Val d'Allier : Merci et bonjour à toutes et tous. Je salue, bien sûr, Monsieur le Président du Conseil général, Madame l'adjointe au maire et vous tous. Je suis heureux de vous accueillir sur ce beau territoire de la commune de Bellerive-sur-Allier. Ce qui m'intéresse le plus est de vous dire un mot sur ces questions de politique jeunesse. En effet, pendant qu'on réfléchit un peu partout en ce moment sur la décentralisation future, on parle de beaucoup de thématiques, mais pas de la jeunesse, ce qui veut dire que la jeunesse est une chose tellement importante, tellement transversale que toutes les collectivités vont continuer, et heureusement, à travailler sur les politiques jeunesse que ce soit les communes, celle où vous vous trouvez à sa politique jeunesse, que ce soit les établissements publics de coopération intercommunale, les communautés d'agglomération, les communautés de communes. Celle de Vichy Val d'Allier que je préside est l'une des rares en France à avoir décidé de prendre une compétence, en tout cas une volonté, en matière de politique jeunesse. Le Conseil général, bien évidemment, dans l'Allier comme ailleurs en France a raison de s'investir et il le fait fortement dans les politiques en faveur des jeunes. Les Régions, bien évidemment, via les compétences lycées, via la formation, travaillent éminemment sur la jeunesse. Et l'Etat ne doit pas se désengager de cette question pour des raisons de fond que tout le monde comprend. La question qui est posée est quelle est l'articulation de ces différentes politiques et notamment les politiques territoriales. Comment fait-on pour faire que tout ça fonctionne ? En effet, au milieu, il y a un jeune. Le jeune est au collège donc éducation nationale, conseil général. D'accord, mais quand il va sortir du collège, le soir, ça peut être la commune, ça peut être l'agglomération. On connaît ces difficultés-là. Il faut que nous les coordonnions de manière à essayer de mettre nos forces en commun, pas seulement pour des questions de rationalité budgétaire, je n'aime pas prendre ce problème dans ce sens, mais plutôt pour essayer de donner une cohérence à une politique difficile à mener et, qui plus est, évolutive. Comme vous êtes des professionnels, vous savez mieux que moi que les jeunes changent beaucoup et changent d'avis assez souvent. C'est le propre de la jeunesse. Donc, il faut qu'on ait une très grande souplesse, une très grande mobilité, une très grande réactivité par rapport à ces questions. Il se trouve, dans ce département, et dans cette agglomération, que nous avons innové puisque les services du Conseil général et les services de l'agglomération de Vichy ont beaucoup travaillé, je remercie celles et ceux qui s'y sont investis, pour arriver à signer une convention destinée à articuler le qui fait quoi. C'était une grande première. Ça n'a pas été facile à monter. Et, maintenant, on est dans une phase de réalisation, fiche action par fiche action. C'est le bon travail qu'il faut faire avec à chaque fois les arbitrages nécessaires. Comme je ne veux pas être trop long pour laisser place à Jean-Paul Dufrière, je voudrais juste vous citer une action qui me paraît petite mais symbolique et tout à fait représentative de ce contexte. On a mis en place un concours qui s'appelle « Idée d'entreprise ». On est dans le domaine économique. Comment aider les jeunes à créer des entreprises ? Comment aider les jeunes à amorcer une initiative professionnelle ? Comment faire ? Nous avons, en commun, monté ce concours. La première a été en 2011. Nous, agglomération, on a mis à disposition un local gratuitement au lauréat du concours pendant un an pour qu'il puisse développer son activité. Peut-être qu'après, on va le prendre, le mettre dans une pépinière d'entreprises et il va voler de ses propres ailes et se développer. C'est un exemple. On se dit que les jeunes ce n'est pas l'économie, qu'un jeune ne peut pas être chef d'entreprise. Les jeunes ont la créativité pour eux que ce soit dans les domaines sportifs, culturels, environnementaux, sociaux, économiques aussi. Et il ne faut pas qu'on ghettoïse un peu les jeunes dans des activités d'accompagnement socio-éducatif, socio je ne sais pas quoi, toute chose qu'il faut faire par ailleurs. Mais, ils ont aussi leur place à prendre et toute leur place à prendre dans notre société. Je pourrais vous parler de Magma, mais je suppose que le Président du Conseil général le fera. Je voudrais tout simplement vous souhaiter un bon travail. J'ai vu la richesse de votre programme et la thématique « la place des jeunes dans la société ». Vous pouvez rester trois semaines si vous voulez ici, vous y serez les bienvenus. Merci.

Claude Costechareyre : Merci Monsieur. Monsieur le Président, si vous voulez bien. Monsieur Jean-Paul Dufrière, Président du Conseil général de l'Allier.

Jean-Paul Dufrière, Président du Conseil général de l'Allier :

Madame Claire GRELET, Adjointe au maire de Vichy, représentant Monsieur le Maire, Monsieur le Président de Vichy Val d'Allier, cher Jean-Michel, Madame la présidente du CNAJEP, Monsieur le Directeur de l'INJEP, chers partenaires auxquels j'associe également l'ANACEJ et l'Assemblée des

Départements de France, Monsieur le Directeur adjoint de la cohésion sociale et de la protection de la population représentant Monsieur le Préfet de l'Allier, Madame la secrétaire générale de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale, Monsieur le Directeur de rédaction d'Alternatives Economiques, Monsieur Costechareyre, animateur de cette matinée, Mesdames, Messieurs les élus et professionnels de la jeunesse, et je veux saluer ici Bernard Pozzoli premier vice-président du Conseil général qui sera présent tout au long de ces rencontres qu'il clôturera en mon nom demain.

C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve à nouveau cette année, après l'édition anniversaire des 10 ans du Neuj'Pro l'an passé, pour cette 11ème édition des Rencontres nationales des professionnels et élus de la jeunesse organisées par le Conseil général de l'Allier. C'est un plaisir de vous voir toujours aussi nombreux à honorer cette manifestation, car en effet vous n'êtes pas moins de 450 inscrits pour ces 3 jours de débats. Le territoire est effectivement intégralement représenté, vous l'avez souligné Madame Grelet, puisque nous accueillons aussi des professionnels ou des élus y compris qui viennent des DOM-TOM, ce dont je me félicite. Cette fidélité et ce succès qui ne se démentent pas sont sans nul doute les témoignages les plus évidents de la qualité des intervenants, des ateliers et des tables rondes qui vous sont proposés. Le mérite en revient incontestablement à l'implication et à la motivation des services départementaux, que je remercie sincèrement, mais aussi au partenariat pérenne entretenu avec les associations et représentations nationales, telles que l'INJEP, le CNAJEP, l'ANACEJ et l'Assemblée des Départements de France.

Ces rencontres font cette année l'objet de réflexions autour d'un thème central. C'est de « la place des jeunes dans la société » dont nous souhaitons débattre avec vous pour dresser des constats certes, mais aussi et surtout pour dégager des perspectives qui nous seront essentielles pour orienter nos actions à destination des jeunes. Ce thème n'est pas neutre dans un contexte national particulièrement complexe, où conjoncture économique de crise, bouleversements sociaux majeurs et alternance politique viennent faire émerger des questions nouvelles pour l'avenir de la jeunesse.

Sans situer le débat sous l'angle politique, les orientations du gouvernement Ayrault et de la présidence de François Hollande posent, tout de même, les bases d'une approche nouvelle de la politique jeunesse au niveau national, et c'est un préambule important. Je pense aux priorités données en matière d'éducation, d'enseignement supérieur et de formation notamment, mais aussi en matière d'emploi avec les contrats de générations et les contrats d'avenir qui augurent d'une sensibilité renouvelée à l'égalité des chances des jeunes. Nous devons collectivement favoriser ces nouvelles formes d'accès à la vie professionnelle et encourager les expérimentations à l'échelle des territoires. Car l'enjeu est bien d'éviter le non emploi des jeunes ou leur déclassement professionnel. Dans ce cadre, l'action des missions locales doit se trouver renforcée. Parce qu'effectivement les parcours se diversifient et sont beaucoup moins linéaires, les institutions, les collectivités doivent adapter leurs politiques jeunesse aux réalités sociales et sociétales. Le Conseil général de l'Allier, par exemple, a fait de la jeunesse une priorité hors compétence obligatoire. Vous le disiez l'un et l'autre tout le monde le fait ou tout le monde s'y intéresse. Ensuite comment le décline-t-on ? Le Conseil général intervient à plusieurs niveaux. En milieu rural, la mobilité est une question essentielle qui conditionne l'autonomie des jeunes. C'est le sens de l'aide au permis de conduire mise en place en 2008 et dont près de 6000 jeunes ont déjà bénéficié dans l'Allier : 300, 400 ou 500 euros d'aide par jeune qui en bénéficie. En matière de valorisation des initiatives des jeunes, nous organiserons en 2013, effectivement Monsieur le Président, la 4ème édition du festival Magma 03 qui fédère 80 partenaires jeunesse autour de l'engagement culturel, sportif, associatif des jeunes du département. Sur le champ éducatif, le Conseil général a bien compris également l'intérêt de soutenir les filières d'enseignement supérieur présentes sur le territoire : soutien à l'IUFM, au projet de plateforme technologique de l'IUT, à l'IFMK de Vichy, Institut de formation des masseurs kinésithérapeutes, à l'IADT Auvergne, ou encore bourses doctorantes sont quelques exemples de dispositifs visant à conforter l'offre de formation dans l'Allier. La question de la mise en réseau des établissements et du monde économique est également essentielle afin d'adapter les filières aux besoins des entreprises du territoire et faire qu'étudiants et entreprises se rencontrent. Etudier, se former puis travailler et vivre sur leur territoire d'origine, beaucoup de jeunes en rêvent, dès lors que c'est possible. Nous devons les y aider. Pas sous le sens de l'anecdote, mais je souhaitais le dire, le Conseil général de l'Allier montre l'exemple en interne puisque nous accueillons près de 200 stagiaires par an au sein du Conseil général et que nous avons créé, depuis notre arrivée, 25 postes d'apprentis au sein de

la collectivité. L'action départementale, c'est encore le fait d'appliquer son rôle de chef de file de l'insertion à la situation particulière des jeunes. Dans ce cadre, nous allons au-delà des dispositions classiques en donnant la priorité au retour à l'emploi durable et donc en mixant insertion sociale et professionnelle. L'accompagnement individuel en cela prend toute son importance. Le développement de l'économie sociale et solidaire est aussi un levier à actionner pour favoriser l'entreprenariat des jeunes dans ce secteur, tout comme les clauses sociales dans les marchés publics, mises en œuvre dans notre collectivité dès 2008.

Je me garderai au-delà de ces quelques exemples de citer l'ensemble des dispositifs départementaux à destination des jeunes, tant ils sont a priori la cible prioritaire de nombre d'actions ayant trait à l'attractivité du territoire, à l'accueil de nouvelles populations, au dynamisme économique et à la création d'emplois. Il me semble que discuter de la place des jeunes dans la société, c'est aussi dépasser le strict champ des dispositifs, que je résumerai sous la maxime « que peut faire la société pour ses jeunes ? », pour s'intéresser plutôt à celle qui aborderait la question sous l'angle : « que peuvent apporter les jeunes à la société ? ». Cela pose plus explicitement la question de l'accès des jeunes à des sphères aujourd'hui relativement réservées.

Sur le plan politique, la représentativité de la jeunesse est encore limitée, tant en urbain qu'en rural et à tous les niveaux. Et pour cause, le système politique implique d'avoir fait ses preuves avant d'accéder aux responsabilités. L'organisation de la démocratie locale elle-même n'incite que très peu les nouvelles générations à prendre le relais. Ce sont des questions, qui à l'heure du débat national sur la décentralisation et sur la gouvernance territoriale, doivent absolument être traitées. Cumuler vie personnelle, vie professionnelle et mandat d'élu implique, si l'on ne veut pas assister à une véritable crise des vocations, de conférer à l'élu un véritable statut, de l'accompagner mieux dans sa formation et de lui assurer des garanties financières. Cela implique également de redonner à la politique, locale comme nationale, ses lettres de noblesse en encadrant par exemple le cumul des mandats et en précisant les modes de scrutin afin de rétablir la confiance entre élus et citoyens. Cela implique enfin que s'exerce réellement au sein des appareils politiques la logique de projet collectif favorable à l'émergence de jeunes, mais aussi de femmes, c'est un autre débat, porteurs de cette ambition.

Sur le plan de la démocratie de proximité, faire la place aux expressions des jeunes c'est aussi mettre en œuvre une véritable participation citoyenne. Celle-ci est encore mal appréhendée par les élus, faute d'outils éprouvés, faute de pratique suffisante en matière d'association des citoyens aux décisions. Bien sûr, les conseils de jeunes existent, mais nous devons encore progresser dans des formes de participation responsabilisantes pour nos concitoyens. Le Conseil général de l'Allier est très attentif à cette question. Les Rendez-vous de l'Allier, il y en aura un d'ailleurs ce soir à Vichy, les Rendez-vous du marché, les Rendez-vous bistrot sont autant d'occasions que nous avons créées de rencontrer les populations dans leur vie quotidienne. Un succès en termes de participation. Mais, je dois le dire, les jeunes y sont encore insuffisamment représentés. Plus largement, c'est aussi le sens de notre démarche autour du vivre ensemble, de la solidarité locale et du lien social, dans laquelle l'intergénérationnel prend une dimension essentielle.

La place des jeunes dans la société, ce serait aussi aborder bien d'autres questions : celle de la santé, celle de la parentalité, celle de la famille, celle de la violence ou de l'isolement par exemple. Mais, il y a aussi certainement un parallèle à faire avec les enjeux de territoires. Dans l'Allier, nous portons le concept des « nouvelles ruralités » visant à valoriser au niveau national les atouts des territoires ruraux. Parmi les enjeux d'avenir, la démographie figure en bonne place. Garder nos jeunes ou en faire venir, c'est donc essentiel. Pour cela, nous appelons de nos vœux, au-delà des politiques menées localement, des orientations nationales favorisant l'équité entre territoires. Cela passe par une politique d'aménagement du territoire, de présence des services publics et de proximité, d'offre culturelle et de loisirs, de nature à donner envie aux jeunes de s'y épanouir. Personnellement, je m'engage résolument dans cet objectif.

Je vous souhaite, bien entendu, des débats riches. Ils ont commencé hier. Ils vont se poursuivre aujourd'hui et demain. Bonnes rencontres de la jeunesse. A très bientôt. Je pense que nous nous reverrons au cours de ces trois jours. Je vous souhaite également un bon séjour dans l'Allier à Vichy. Merci.

Claude Costechareyre : Merci Monsieur le Président, merci Madame, Merci Monsieur. Je vous demande d'accueillir nos invités. Je vais demander à Thierry Pech, vous êtes directeur, Monsieur, de la rédaction d'Alternatives économiques, de nous rejoindre. Merci à Irène Péquerul Présidente

du CNAJEP de nous rejoindre. Maryse Bastin-Joubard, vous êtes secrétaire générale, Madame, de la FNARS. Olivier Toche, vous êtes directeur de l'INJEP. Installez-vous. On n'a pas fait de plan de table. Vous choisissez la place qui vous convient. Le Président du Conseil général a dressé un tableau assez exhaustif, assez précis de la situation, des questions qui peuvent se poser. Et, chacun d'entre vous, à travers la logique de dispositif, a capacité à témoigner de votre engagement et de tout le travail et de tous les efforts qui peuvent être faits pour donner toute sa place à la jeunesse. Et, pourtant on va encore se poser la question. En préparant, je me suis dit qu'il y avait sans doute 20 ans j'ai dû déjà, mon âge aidant, animer quelque chose autour de la question de la jeunesse. Ça veut dire, sans doute, que la question peut se poser de manière différente. On l'a entendu, et, on l'évoquera, il y a des éléments de contexte, une situation particulière, vous le disiez Madame, crée des situations d'urgence extrême qu'il ne faut pas évacuer. Mais, peut-être y a-t-il aussi une manière de s'interroger ? J'entends souvent dire « y a-t-il une jeunesse, des jeunes ? ». Sans doute, la question est-elle légitime. Quels sont les moyens financiers qu'on met réellement dans ces questions-là ? Toutes des questions qui, si elles sont fondées, me semblent être devenues des lieux communs. Le challenge que je vous propose, que nous nous fixons, est d'essayer d'entrer dans la question de manière un peu décalée. Nous le ferons, si vous le voulez bien, en deux temps. Un premier temps où chacun d'entre vous pourra, pendant une dizaine de minutes, poser peut-être quelques constats avec une manière particulière d'entrer dans la problématique. On se donnera un temps d'échanges pour avoir aussi votre sentiment. Et on essaiera de se mettre un deuxième temps en perspective à travers les questions liées à l'urgence, mais aussi peut-être s'interroger sur quelques changements structurels qui pourraient aider à donner, je l'ai formulé comme ça, sa vraie place. Mais quelle est-elle cette vraie place, à la jeunesse ? Voilà la façon dont nous allons travailler. On va démarrer tout de suite. Thierry Pech, j'aimerais que vous puissiez intervenir. En effet, lorsque nous rapidement échangé, j'ai été assez intéressé et on le retrouve dans le document, par une approche « est-ce qu'on ne continue pas à traiter les jeunes comme des vieux mineurs et non pas comme des jeunes adultes ? ». Vous voulez développer un peu autour de cette question.

Thierry Pech, directeur de la rédaction d'Alternatives économiques : Bonjour à tous. Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui. En effet, ces questions sont chères au journal que j'ai la chance et le plaisir de diriger. On produit régulièrement et on continuera à produire régulièrement des papiers, des réflexions sur cette question parce qu'elle nous paraît centrale. Au fond, se demander quelle est la place des jeunes dans la société, c'est aussi se demander dans quelle société on vit parce que la manière dont les sociétés traitent leurs jeunes dit quelque chose sur elles-mêmes. Je voudrais commencer par écarter quelques entrées possibles récurrentes qui me paraissent faussées, biaisées. Vous me donnez une dizaine de minutes.

Claude Costechareyre : Dix minutes.

Thierry Pech, directeur de la rédaction d'Alternatives économiques : Cela ne sera manifestement pas onze minutes. Je récusé l'idée de l'entrée par génération sacrifiée qu'on entend beaucoup depuis quelques années, notamment dans la foulée de travaux sociologiques sérieux, mais à mon avis excessifs comme ceux de Louis Chauvel en particulier. Sous le registre des bénéfiques que peuvent représenter la paix et l'éducation, les générations qui sont nées après 1950 sont des générations exceptionnellement favorisées dans notre histoire. Il faut dire les choses comme elles sont. Si vous prenez la génération 1910, elle a perdu ses parents en bas âge. Elle a eu 20 ans au milieu de la crise des années 30. Elle a eu 30 ans au début de la seconde guerre mondiale. Elle a eu 40 ans pour la reconstruction. Et, elle a connu les guerres de décolonisation. Vous prenez la génération 1920. Elle avait 40 ans etc. Vous pouvez continuer. Jusqu'en 1950, il n'y a pas de génération qui n'ait pas eu comme expérience fondatrice une guerre et qui, en plus, n'ait pas été pour la très grande majorité de ses composantes privée d'un accès à l'éducation au-delà de la fin de la scolarité obligatoire. On va y revenir. Génération sacrifiée, ça ne marche pas non plus parce qu'au fond, une génération ne dit pas grand-chose sur le groupe qu'elle désigne. Une génération, c'est l'ensemble des gens que le hasard a fait naître en même temps à peu près au même endroit. C'est tout. Parmi ces gens, il y a, bien sûr, de grandes inégalités. C'est le thème qu'on avance souvent. Il n'y a pas une jeunesse. Il y a des jeunes. Ce n'est pas faux. C'est vrai. Si vous regardez les inégalités intragénérationnelles, elles sont plus importantes que les inégalités intergénérationnelles, c'est-à-dire qu'il y a plus de différences dans ce groupe d'âge qu'entre ce

groupe d'âge et d'autres groupes d'âge dans la société. Donc, pas de génération sacrifiée non plus de ce point de vue-là. Mais, on pourrait dire pas encore parce que la crise que nous vivons qui est une crise économique d'une ampleur inégalée depuis la crise de 29, certains économistes américains disent que c'est la crise de 29 au ralenti, pourrait nous conduire à des conditions d'accueil des entrants sur le marché du travail qui sont de nature à pénaliser durablement ces cohortes. On va voir. Les résultats, malheureusement, des enquêtes statistiques sur le thème de la pauvreté ou de la santé nous arrivent avec beaucoup de retard, c'est-à-dire qu'on est en train d'apprendre aujourd'hui ce qui s'est passé en 2010. Et, on apprendra dans un an ce qui s'est passé en 2011. On voit les choses avec retard. Mais, on voit bien que dans quantité de sociétés européennes cette crise est en train de pénaliser profondément les gens qui arrivent sur le marché du travail ou qui sont sur le point d'y arriver. Mais, surtout il n'y a pas de génération sacrifiée parce que la jeunesse n'est pas une génération. La jeunesse est un âge. Et, c'est un âge qui s'est compliqué, c'est-à-dire que c'est un stade de l'existence par lequel passe toutes les générations. Il s'est beaucoup compliqué parce qu'il s'est beaucoup étendu dans le temps. Il s'est beaucoup dilaté. Il faut insister là-dessus. Là encore, ce sont des banalités, mais des banalités dont ne perçoit pas souvent le caractère historiquement exceptionnel, c'est-à-dire qu'en 40 ans cet âge a beaucoup plus crû que dans les 100 ans qui avaient précédé. En 1950, on était souvent travailleur avant d'être électeur. La majorité civile était à 21 ans et souvent, à 21 ans, les gens travaillaient déjà. Ils ne faisaient pas d'études très longues. Et, l'immense majorité des jeunes travaillait déjà. Aujourd'hui, on est électeur bien avant d'être stabilisé sur le marché du travail. Je voudrais attirer votre attention. C'est une entrée assez banale, mais les conséquences ne le sont pas. Si vous vous demandez combien il y a de jeunes dans la société française, quelle est la part des jeunes dans la société française aujourd'hui, vous aurez tendance spontanément à penser qu'elle est moindre qu'en 1968. En effet, vous entendez dire, et ce n'est pas faux, que la société française vieillit. Mais, ça dépend beaucoup des bornes qu'on assigne à la jeunesse. Ces bornes bougent. C'est là-dessus que je voudrais insister. Si vous dites que la jeunesse est l'espace de temps qui sépare la fin de la scolarité obligatoire de la stabilisation sur le marché du travail, aujourd'hui, c'est un âge qui court de 16 ans à 27 ans. Stabilisation sur le marché du travail CDI, installation etc. En 1968, c'était beaucoup moins de temps que ça. Et, en 1950, c'était encore moins que ça. Pour vous donner une idée, vous comptez les gens qui sont dans cette situation entre la fin de la scolarité obligatoire et la stabilisation sur le marché du travail. Il y avait 10% de jeunes dans la société française des années 50. Il y en avait 12% en 68. Il y en a 15% aujourd'hui. On peut dire, c'est paradoxal, mais c'est statistiquement vrai, il n'y a jamais eu autant de gens en situation de jeunesse dans la société française, c'est-à-dire en situation d'accès lent, compliqué à l'autonomie économique.

Claude Costechareyre : Information importante lorsqu'on parle beaucoup du vieillissement de la population. C'est rééquilibré.

Thierry Pech, directeur de la rédaction d'Alternatives économiques : C'est vrai aussi. Un Français sur 6 est en situation de jeunesse. Mais, beaucoup de Français aussi sont en retraite ou y arrivent. Les deux phénomènes se conjuguent. Et, ça n'est jamais arrivé dans notre histoire. Comment les institutions, comment la société politique réagit-elle à cette situation ? Pour l'essentiel, elle réagit peu. Ce n'est pas un procès d'intention. Ses structures sont faites pour une société qui est celle qu'on connaissait il y a 30 ou 40 ans, notamment les structures de son Etat providence. Je vais prendre deux exemples. Et c'est comme ça qu'on arrivera enfin à la réponse à votre question. Deux exemples : les allocations familiales et le quotient familial de l'impôt sur le revenu. Voilà deux exemples de politique de transfert qui aident les jeunes à travers leur famille et pas directement. Et qui les aident, qui plus est, de manière extrêmement inégalitaire. Je ne vais pas m'attarder sur le fonctionnement des allocations familiales, mais vous savez qu'il est absolument non progressif. Quant au quotient familial de l'impôt sur le revenu, c'est une redistribution assez massive, quand vous regardez les comptes publics de l'Etat et c'est une dépense fiscale comme on dit dans la littérature budgétaire de l'Etat et c'est une dépense fiscale qui bénéficie d'abord aux 50% des ménages qui payent l'impôt sur le revenu. Il y a 50% des ménages qui n'y sont pas assujettis qui ne verront jamais la couleur de cette aide. Et, en plus, c'est une dépense de l'Etat qui est dans un impôt progressif donc qui aide toujours plus selon que vous êtes plus riche et que vous avez plus d'enfants. Il y a un moment où c'est difficile à justifier socialement. Vous pouvez dire que c'est un choix politique fait à une certaine époque. Mais, aujourd'hui, c'est difficile à justifier socialement. C'est difficile de dire aux gens que des enfants valent plus cher que

d'autres. En effet, dans certaines catégories sociales, ça consiste à aider au financement des vacances au ski etc. Beaucoup de jeunes, bien sûr, ne verront jamais la couleur de ces vacances au ski. Je m'arrête sur le quotient familial. Mais, ce sur quoi je voudrais insister, c'est le fait qu'on aide la jeunesse majoritairement à travers les familles. Et, on accentue la dépendance de la jeunesse aux familles.

Claude Costechareyre : Est-ce que ça veut dire qu'on la regarde dans son incapacité et non pas dans son potentiel ?

Thierry Pech, directeur de la rédaction d'Alternatives économiques : Je ne pense pas qu'il faille moraliser la question. Je pense que ce sont des structures héritées pas faciles à déboulonner si on voulait changer les choses. Le gouvernement actuel a fait campagne d'abord sur une initiative de réforme du quotient familial et il a reculé parce que c'était de nature à créer un débat compliqué. On pense ce qu'on veut. Il ne fallait peut-être pas reculer. C'est un débat politique dans lequel je n'ai pas envie d'entrer. Ce sont des structures héritées, d'abord. C'est cet Etat providence qui s'est construit à une époque où la jeunesse n'était pas du tout ce qu'elle est aujourd'hui, qui aujourd'hui fait problème. On tient un discours paradoxal à la jeunesse. Et, c'est ce qui est compliqué si on s'interroge sur la place qu'elle tient dans notre société. On dit qu'il faut porter la jeunesse, l'aider à accéder à l'autonomie et en même temps on accentue la dépendance aux familles. Quelque chose ne marche pas. C'est pour ça que je disais que les jeunes sont aujourd'hui dans la société française perçus davantage comme des vieux mineurs que comme de jeunes majeurs. Si on se compare avec d'autres sociétés en Europe, cela ne se passe pas comme ça partout. Les sociétés scandinaves, même les sociétés anglo-saxonnes de manière différente, les unes par des allocations, les autres par un aménagement beaucoup plus volontaristes des mixtes emploi-études, en crise aujourd'hui, mais assez efficaces à une époque, ont accepté l'idée que la jeunesse serait longue, qu'elle serait un temps de transition et qu'il fallait mettre les jeunes dans des situations d'autonomie, c'est-à-dire pouvoir disposer d'un minimum de ressources propres, pouvoir mixer études et emploi pour faire connaissance progressivement avec le monde du travail etc. On est dans une société vraiment paradoxale. Elle dit qu'elle veut aider les jeunes à accéder à l'autonomie et en même temps elle n'aide que les familles. On se méfie culturellement de la jeunesse. J'ai le souvenir du débat sur le RSA jeunes. Je ne comprends pas qu'il n'ait pas suscité des échanges plus virulents dans la société. On aurait dit qu'on allait faire un RSA spécifique pour les hommes et pas pour les femmes, vous imaginez ! Légitimement, on aurait eu un débat sur les discriminations. Là, c'est passé à peu près comme une lettre à la poste parce l'idée sous-jacente de beaucoup est qu'on ne va pas donner de l'argent à des gens qui vont le dépenser à faire la fête. L'hypothèse est qu'ils sont paresseux. Il faut dire les choses clairement. On verserait dans un assistanat mal fondé avec des publics qui ne sont forcément les plus ardents au travail. Je m'arrête là. Il y aurait encore beaucoup de choses à dire.

Claude Costechareyre : On va y revenir dans quelques instants. Je peux faire réagir Madame Péquerul sur cette question. Quand on en parlait tout à l'heure, vous avez évoqué ces comparaisons à un autre échelon. Vous disiez qu'il y a des éléments par rapport aux pays nordiques par exemple toutes proportions gardées. Les situations ne sont pas tout à fait les mêmes. Et, vous souhaiteriez insister sur certains aspects.

Irène Péquerul, Présidente du CNAJEP : Je reprends l'intitulé « place des jeunes dans la société ». Je vais essayer de partir de cet intitulé. Les jeunes ont une place de fait. Il faut déjà qu'on se dise ça. Il faut regarder la place.

Claude Costechareyre : Ils y sont.

Irène Péquerul, Présidente du CNAJEP : Ils y sont. Il faut regarder d'un peu plus près la place qui leur est faite par les adultes qui ont une responsabilité de les accueillir et de les inscrire dans la société, dans le monde des adultes. Par ailleurs, il faut que les organisations de jeunesse et d'éducation populaire voient que les jeunes cherchent à se faire leur place. Ils se manifestent. Parfois, ils ont des comportements qu'on peut qualifier de débordements qui nous agacent. Il y a du passage à l'acte qui nous alerte. Autour de la question de la place, il y a celle à laquelle la société des adultes réfléchit, construit pour accueillir, et il y a la manière dont les jeunes, dans

l'espace qui leur est donné, s'y inscrivent, ne s'y inscrivent pas, désertent, voire à certains moments cherchent à faire bouger les lignes. Donc, autour de la place, je pense qu'il faudrait qu'on raisonne de cette manière-là. Pour une organisation de jeunesse, c'est important de le prendre comme ça. Il est clair que cette place n'est pas satisfaisante. Elle n'est pas satisfaisante si on regarde d'une certaine manière l'état, entre guillemets, de la jeunesse, ce que nous renvoient les chiffres de la manière dont, aujourd'hui, nous la traitons, je vais le dire comme ça, dont la société la traite, la manière dont elle est percutée. Elle était fragilisée et elle est percutée par la crise. Cette place n'est pas satisfaisante parce qu'il faudrait qu'on arrive tous à se poser la question de savoir comment on travaille à construire une place. C'est bien de la responsabilité des adultes même si les jeunes doivent l'investir. Ça se construit en décidant de politiques publiques de nature à être structurantes et déterminantes, à assurer l'accès de tous à l'éducation, à la santé, à la formation. La place des jeunes est aussi la manière dont les institutions, sur les territoires, les considèrent. C'est la manière dont les adultes établissent des relations avec les jeunes. Quand on pose la question de la place, il faut aller jusque là. C'est la manière dont les médias renvoient des images contrastées sur la question de la jeunesse. C'est plutôt la jeunesse qui va mal que la jeunesse qui s'engage et qui va bien sauf quand elle est auto-entrepreneuse et qu'elle s'inscrit dans le monde économique de manière fulgurante. Il faut regarder la question de la place sous tous ces angles et ne pas uniquement se focaliser sur la question des politiques publiques. Le message que j'ai envie de faire passer est que la question de la place des jeunes, c'est de la responsabilité de tous.

Claude Costechareyre : Ça nous interpelle nous aussi.

Irène Péquerul, Présidente du CNAJEP : Je pense que ça interpelle tout le monde de là où il est et de la manière dont il entretient des relations avec la jeunesse ou dont il pense ou administre des politiques ou des dispositifs de jeunesse. Je voudrais rajouter un point. Peut-être que nous avons, comme disait Thierry Pech, des structures héritées qui ne sont plus adéquates au regard des questions qui se posent à nous. Y compris nous, les acteurs associatifs de jeunesse et d'éducation populaire. Face à cette impérieuse nécessité de prendre en compte toute la question de la jeunesse, nous avons été acteurs de ce système défaillant. Je vais vous donner un petit éclairage. A un moment donné, on s'est dit que les jeunes n'avaient pas leur place dans un certain nombre d'institutions et on a mis en place des conseils de jeunes. Quand un conseil de jeunes concerne des mineurs, je vois bien. Quand un conseil de jeunes concerne des majeurs, je ne comprends pas puisqu'on est dans un système quasiment dérogatoire alors que nous avons à travailler, à leur faire leur place dans les institutions qui existent et à ne pas créer des sas supplémentaires. Sinon, c'est un système sans fin. De notre point de vue, il y a une urgence démocratique. Il y a la question de l'apprentissage de la citoyenneté avant 18 ans parce qu'une jeunesse ça se prépare. Ce n'est pas tout d'un coup à 18 ans qu'on s'en préoccupe. Et, il y a la question de comment on installe les jeunes dans le fonctionnement démocratique de notre société dans tous les espaces. Ce n'est pas que la vie politique. C'est la vie de l'entreprise. C'est la vie de l'association. C'est dans tous les espaces où il y a de l'action collective, du vivre ensemble, de la production et de la réflexion. Ensuite, il y a l'urgence économique et sociale qu'il ne faut pas occulter.

Claude Costechareyre : Cela va faire une bonne transition avec vous, Madame Bastin-Joubard. J'évoque encore des échanges qu'on a eus parce que c'est intéressant. Quelqu'un me disait que quand on communique sur la jeunesse, on parle plus souvent des étudiants, plus souvent d'une certaine catégorie de la population, mais vous vous êtes intéressée, il y a eu une enquête intéressante, à des jeunes en situation de précarité. Il serait intéressant qu'on regarde aussi cette question sous cet angle.

Maryse Bastin-Joubard, secrétaire générale de la FNARS : Bonjour à tous. Je vais essayer de faire le lien avec mes deux autres collègues de la table ronde. Et, par ce lien, j'expliquerai aussi ma présence parmi vous qui me ravit. En effet, c'est le signe que chacun à nos places nous essayons de faire un peu bouger les lignes, des lignes que nous avons entretenues dans nos politiques respectives et nos secteurs respectifs. Je suis secrétaire générale de la FNARS, la fédération nationale des associations de réinsertion sociale ce qui, de prime abord, aurait peu de lien avec le secteur de l'éducation populaire. Mais si. Nous avons des liens. Nous avons même des liens étroits depuis deux ans, deux années de travaux importants. On en reparlera plus tard parce

que dans les enjeux et les perspectives, ce qui devrait nous unir et nous fédérer, c'est notre plateforme « Big bang pour des politiques jeunesse ». Cette plateforme et cette question « big bang pour des politiques jeunesse » sont parties d'une réflexion que le secteur de l'exclusion et de la précarité s'est posé. Il y a deux ans, j'étais directrice de service de prévention spécialisée et de CHRS, centre d'hébergement et de réinsertion sociale, pour des 18-25 ans à Lyon. Au niveau national, on voyait monter depuis quelques années, en ayant le secteur protection de l'enfance et le secteur de l'exclusion, tous ces jeunes qui se déversaient dans le secteur de l'exclusion à la fin de la prise en charge jeune majeur très souvent et du système de protection de l'enfance. On voyait sous nos yeux se dérouler la conclusion de cet empiement des politiques publiques. On était, bien sûr, déjà dans le cadre de la décentralisation. On voyait qu'entre l'Etat qui pilote les CHRS et les collectivités territoriales, par exemple, les liens commençaient, et sont de plus en plus prégnants. Ces liens ne faisaient pas le pont pour les publics, pour les usagers. Nous avons démarré une démarche de rassemblement de tous les acteurs. Cela nous a pris deux années pour aboutir à ce fameux « Big bang » dont je parlerai plus tard. Et il nous est paru important de se demander si nos autres collègues signataires de cette plateforme, ce réseau des jeunes, universités, collèges, missions locales etc., connaissent vraiment les jeunes dont on s'occupe et qui sont vraiment le petit bout de la lorgnette, l'autre bout de la chaîne de cette jeunesse la plus en difficulté. On a mené une enquête en juillet 2011, elle a déjà une année, sur 12 606 jeunes. En effet, la FNARS est à peu près 1 000 associations signataires sur le champ de l'hébergement que vous connaissez beaucoup par le fameux numéro 115. C'est aussi le secteur de l'insertion par l'activité économique. C'est les lieux de placements extérieurs, bracelets électroniques pour les jeunes et les publics sortant de prison par exemple. Nous avons essayé de rassembler. Les CHRS accueillent souvent une population très généraliste. Ils accueillent des familles, des femmes seules, des hommes seuls. Cerner dans nos réseaux, nos associations, la population jeune 18-25 ans a été un gros travail. On a eu la confirmation de ce qu'on imaginait, c'est qu'en 10 ans la population jeune a augmenté. Nous sommes désormais à 25% à peu près, dans le secteur de la précarité admis dans les CHRS, de jeunes qui ont entre 18 et 25 ans. C'est énorme. En 2000, il y en avait à peine 12%. La réalité est là. Elle saute aux yeux. Toutes les structures de ce secteur doivent s'adapter à l'arrivée de ces jeunes. L'intérêt de l'enquête qu'on a menée était de se demander qui ils étaient, même si on peut le subodorer, et avec qui nous travaillons. Petit portrait : nous avons essayé de nous dire que, pour la moyenne, 45% ont entre 18 et 21 ans et le reste entre 22 et 25 ans. On a à peu près calculé. Nous avons un échantillon de 12 000 jeunes. Sur 600 000 à 700 000 personnes accueillies, 100 000 à 150 000 jeunes accueillis dans les structures. Vous verrez après qu'on débouche sur une réflexion plus globale. 32% ont un arrêt précoce de la scolarité avant 16 ans et un très faible niveau d'études. Au déclenchement de l'accompagnement dans les structures, 66% étaient demandeurs d'emploi dont 36% non inscrits à Pôle emploi et 25% qui n'étaient pas encore en mission locale. Cette question des fameux invisibles, du non recours, de ceux qui sont là, qui existent, mais qui ne rentrent pas dans nos boîtes, dans nos dispositifs **est** quand même très prégnante. Je ne le citerai pas là, on y reviendra peut-être dans la matinée si ça vous intéresse, on a fait cette enquête en commun avec les services de prévention spécialisée, le CNLAPS qui est aussi signataire. En effet, on voulait étudier cette question de ce qu'on pourrait appeler, c'est le reproche qu'on fait toujours à nos institutions qui seraient des institutions avec des publics captifs. On aurait des publics captifs et ceux qui seraient dehors. Il était intéressant de comparer les jeunes qu'on croisait dans la rue avec la prévention spécialisée, les éducateurs de rue et ceux qu'on observait. C'est troublant. Les similitudes sont grandes.

Claude Costechareyre : Je voudrais que vous fassiez ressortir deux ou trois points.

Maryse Bastin-Joubard, secrétaire générale de la FNARS : La majorité de ces jeunes est sans ressources. Vous ne serez pas étonnés. 58% des jeunes qui arrivent dans le réseau n'ont pas de ressources du tout. 10% à peu près ont un salaire. C'est très peu. Et, 5%, c'est toujours la logique que je vous dépeignais il y a deux minutes, vivent d'une allocation de formation à 400 euros. Un détail pratique, quand on vit en CHRS entre 18 et 25 ans, on a en moyenne pour vivre, donnés par l'Etat en aide sociale hébergement, 3 euros par jour. C'est parfois important de se le redire. En effet, quand on parle de la population en dessous du seuil de pauvreté à 950 euros par mois, un jeune chez nous à 950 euros n'est plus en CHRS. A 600 euros avec une allocation de formation de plus de 6 mois, il n'est plus non plus en CHRS. Il est en résidence sociale, dans les FJT. Il est dans

d'autres réseaux, mais il n'est pas dans notre secteur. Dans notre secteur, les jeunes accueillis sont bien en dessous, autour de 400 euros, voire 0 euro par mois.

Claude Costechareyre : Qu'est-ce que ces éléments interrogent fondamentalement par rapport à notre préoccupation, à notre question ?

Maryse Bastin-Joubard, secrétaire générale de la FNARS : Cela interroge ce que disait Thierry Pech de façon pertinente. C'est la montée des inégalités intragénérationnelles. C'est ce qui nous a le plus frappés dans le réseau. Du côté aussi de la prévention spécialisée, l'urgence est là pour nous. C'est la montée de la fracture intragénérationnelle. Les inégalités sont beaucoup plus fortes. On est entré dans une jeunesse, nous semble-t-il, à deux vitesses, si ce n'est à trois. C'est une question de fond. Ce qui est un peu rassurant vu de ce côté de la lorgnette, c'est que passé 25 ans, quand ils rejoignent le fameux droit commun que nous revendiquons dans le « big bang » à 18 ans, quelque chose s'est cassé, mais quand même quelque chose se reconstruit. Et, les inégalités s'observent un peu moins. Les enquêtes menées sur les publics en CHRS de plus de 25 ans qui ont entre 30 et 40 ans, montrent que les inégalités de ressources évidemment s'amoindrissent, mais aussi les inégalités sociales, l'accès à la formation, l'accès à la santé. Chez les jeunes, on constate une augmentation des conduites addictives. Nous avons énormément de problèmes de souffrance psychique, je ne dis pas psychiatrique. La différence est de taille. Quand on interroge les jeunes, c'est le point commun, je voulais y venir, sur ce qu'ils attendent le plus. On a observé l'errance, l'absence de ressources, la rupture familiale évidemment, ces jeunes sont tous en décohabitation, vous serez étonnés ou pas, heureusement peut-être, étonnés d'apprendre qu'un des éléments les plus importants pour eux, c'est de reconstruire du lien social et c'est l'écoute avant la ressource. Je trouve cela très très important parce que - il y a eu la bataille du RSA, une bataille que je trouve assez scandaleuse par rapport à cette discrimination pour les moins de 25 ans - la question de l'autonomie doit se poser dans la place dans la société. C'est le lien que je fais avec les propos d'Irène. Elle se place bien dans la question de l'intégration des jeunes dans la société avant la question de l'autonomie financière ou la subsistance financière. Que ce soit chez les jeunes des banlieues, côté enquête prévention spécialisée, que ce soit chez ceux dans les structures d'exclusion, la reconstruction, le besoin de lien social et les souffrances liées à l'isolement arrivent dans les deux publics en troisième position, ce qui n'est pas rien. Et c'est très significatif.

Claude Costechareyre : Merci. On y reviendra peut-être. Je vais faire le lien avec le travail que vous avez fait à l'INJEP autour de cet atlas. Vous allez sans doute en dire deux mots. Il y a un aspect que vous souhaitiez, Olivier, interroger. On a évoqué la place. Il faut peut-être essayer de poser la place dans son aspect le plus large.

Olivier Toche, directeur de l'INJEP : Bonjour à tous. Merci d'être ici. Je voudrais d'abord dire de quelle place je parle avant de d'aborder le sujet. Vous avez rappelé que je suis directeur de l'INJEP, institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire. Cet institut s'est vu confier, depuis sa refondation en 2010, la fonction d'être l'observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse, tâche immense tant le champ est à la fois complexe et vaste, et d'être aussi un centre d'études et d'échanges pour les acteurs de jeunesse et d'éducation populaire, d'où notre implication dans Neuj'pro depuis que cette manifestation existe. Vous disiez tous ici que vous essayiez de bouger les lignes. J'essaie moi aussi de bouger les lignes, mais sur le même mode, pas sur le même registre. Vous l'êtes plus sur le mode militant, dans l'engagement, ce qui est normal. A l'observatoire de la jeunesse, on l'est plus sur le mode d'essayer de sortir des analyses, des chiffres pour objectiver la jeunesse. Et, c'est la raison pour laquelle, nous avons publié cet atlas qui est en vente à la librairie et dont les deux auteurs sont présents avec lesquels vous pourrez échanger. En effet, on avait souhaité faire, à partir de l'ensemble des chiffres et données recueillies, un ouvrage accessible avec un certain nombre de cartographies, les éditions Autrement ont fait un superbe travail, pour mettre en valeur toutes les données dont nous disposons sur la jeunesse en France aujourd'hui. Puisque vous parliez d'inégalités intragénérationnelles, nous sommes aussi sur un autre projet pour sortir un rapport de l'observatoire qui sera publié fin novembre sur les inégalités intragénérationnelles. En effet, on a beaucoup parlé des inégalités entre générations. Vous évoquiez la question de génération sacrifiée ou non. Vous avez commencé par là. Le focus que nous allons aborder dans ce premier rapport sera sur les questions

d'inégalités entre générations. En primeur, je peux déjà délivrer le message qui sera dans ce rapport, c'est-à-dire que ces inégalités ont tendance à se creuser et à se renforcer avec la crise que nous connaissons. Voilà ce que je voulais dire en préambule. Je voulais traiter la question de la place faite aux jeunes dans la société française, la question que vous posiez. De façon un peu provocatrice, je vais d'abord dire une évidence que, de toute façon, quoi qu'on fasse les jeunes prendront la place des adultes. C'est inéluctable. C'est le jeu mécanique du renouvellement des générations. Le problème, et vous l'avez très bien dit Thierry, c'est que cette transmission, ce renouvellement arrive de plus en plus tard et que la période de jeunesse s'allonge, ce que tous les sociologues, à commencer par Olivier Galland, ont indiqué. Elle s'allonge aux deux bouts. Les jeunes sont de plus en plus précoces à l'adolescence. Ils ont une autonomie dans leurs goûts culturels, leurs choix vestimentaires, qui arrive beaucoup plus tôt que les générations précédentes et s'allonge évidemment à l'autre bout puisqu'ils ne sont plus dans l'état où ils travaillaient avant de voter. Ils votent et ne vont avoir un emploi stable que beaucoup plus tard. La décohabitation du foyer parental est beaucoup plus tardive et le premier enfant encore plus tardif. Aux derniers chiffres, l'âge du premier enfant est 30 ans pour les femmes et 33 ans pour les hommes. En tenant compte de ces marqueurs qui sont ceux que les sociologues, généralement, retiennent pour décrire les bornes de la jeunesse, cette période de jeunesse s'allonge bigrement. Tous les seuils de passage à l'âge adulte, pour moi on pourrait en débattre aussi, ce serait l'objet d'un colloque, c'est l'âge de la construction de soi, d'un processus plus que d'une catégorie de la vie. Ce processus voit tous ces seuils, toutes ces étapes complètement désynchronisées. Avec cet allongement, cette longue période de la jeunesse interroge beaucoup. C'est pour ça qu'on est ici à la tribune. C'est une vraie interpellation. Ça l'inscrit également comme un des thèmes à l'agenda politique. Il n'est pas étonnant que cette question de jeunesse ait été retenue pendant la dernière campagne présidentielle. Si j'ai encore un peu de temps, je voudrais parler de fonder nos constats sur des chiffres. Je vais vous donner quelques analyses chiffrées sur la place des jeunes dans le système éducatif, sur le marché du travail la place des jeunes vis-à-vis de notre système de protection sociale et au-delà, puisque vous m'y invitiez, la place des jeunes dans les médias ou la représentation politique. Evidemment en faisant ça, on schématise et il faudrait apporter énormément de nuances à tout ce que je vais dire d'autant que les chiffres donnent souvent des moyennes et ne décrivent pas tous ces écarts ou ces inégalités que j'évoquais. La place des jeunes dans le système éducatif : on a peut-être en tête l'idée que - plus maintenant parce qu'il y a le débat sur la refondation de l'école et que la France est connue pour son système éducatif - on avait une incitation depuis les années 80 à faire monter le niveau de formation pour entrer dans la société de la connaissance. Les chiffres sont un peu plus tièdes par rapport à ça. En effet, par exemple, le nombre de bacheliers par génération a beaucoup monté à la fin des années 80 et au début des années 90. Mais, depuis 95, le curseur s'est un peu arrêté. C'est un plateau. On arrive à 65%. Et, les choses ne progressent pas tant. L'Europe avait donné comme objectif qu'au moins 50% d'une classe d'âge atteignent un diplôme d'enseignement supérieur. On arrive à peine à 42%. On est encore loin de l'objectif de 50%. Aux Etats-Unis, dont souvent on décrie le système éducatif, c'est 55%. Au Japon, c'est 80%. On est loin, très loin de ces pays. Vous savez tous, je ne vais peut-être pas le rappeler ici, que les enquêtes PISA ont aussi été un électrochoc puisqu'elles ont montré que si on avait une élite très bien formée, on avait aussi une part très importante de gens qui décrochaient et que progressivement la France se situait à peine à la moyenne des 27 pays de l'Union européenne. C'est le chiffre PISA de l'OCDE en comparant avec d'autres pays comme le Mexique. Cette moyenne n'est pas très honorable par rapport à l'ensemble des autres pays. C'est peut-être aussi la traduction du fait que, dans les choix politiques et les priorités budgétaires, le pourcentage de PIB, de points du produit intérieur brut consacrés aux dépenses d'éducation a baissé. C'est ce que montre un certain nombre d'études de l'OCDE. Cela montre que notre priorité, jusqu'ici, n'a pas été l'éducation. Et, c'est peut-être pour ça qu'on en paye le prix. Vous voyez dans la presse, on l'a redit ici, qu'il y a encore un nombre important, les chiffres varient 140 000, 150 000 etc, de jeunes qui sortent sans qualification. Les chiffres varient selon qu'on compte ceux qui ont le brevet du collège ou pas. Même en comptant ceux qui ont le brevet du collège, on arrive à ce chiffre de 140 000.

Claude Costechareyre : Sur l'emploi ?

Olivier Toche, directeur de l'INJEP : Sur l'emploi, les choses sont connues. Il faut prendre le taux de chômage des jeunes avec précaution, même s'il est assez normal que les jeunes

connaissent un taux de chômage plus important que les adultes puisqu'ils sont des entrants qui n'ont pas encore de travail. Ils ne sont pas dans une situation de licenciement. Ils arrivent sans travail au départ. Donc, ils sont forcément plus nombreux. Néanmoins, on constate que, alors qu'il y a 15 ans le rapport entre adultes et jeunes était de 1 à 5, il est deux fois plus élevé. Il y a deux fois plus de jeunes au chômage, même plus que deux fois plus, que d'adultes. Les chiffres sont catastrophiques dans certains territoires. Et par ailleurs, dès qu'il y a une crise, on connaît celles de 2008, 2011 et 2012, ce sont les jeunes qui sont les premiers frappés. En effet, ils occupent les emplois les plus précaires. Ce sont les premières victimes des retournements conjoncturels. Je passe sur les emplois précaires parce que ça a été beaucoup dit. Puisqu'il a été beaucoup évoqué, je voudrais parler du système de protection sociale. J'emploie plutôt mineurs sociaux, le fait que les jeunes sont majeurs civilement à 18 ans, mais à 18 ans ils n'ont pas droit au RSA. Beaucoup de pays l'interprètent comme une discrimination sur l'âge à 18 ans puisque ce n'est qu'à 25 ans que les jeunes ont droit au RSA. Je vous invite tous à lire une étude de l'INSEE qui vient de sortir. Cette étude très intéressante démonte complètement l'idée fausse que beaucoup ont que de donner un RSA aux jeunes aurait un effet désincitatif pour les jeunes, c'est-à-dire qu'on les assignerait à l'assistanat comme dit Sterlin. Cette étude de l'INSEE dit le contraire puisqu'elle ne montre pas de désincitation lorsqu'on regarde ce seuil avant 25 et après 25 en fonction du RSA. Avant le RSA, les jeunes vivent d'expédients. Les conseils généraux sont mis à contribution avec le fonds d'aide aux jeunes. Ce sont les missions locales avec les CIVIS. Mais, il n'y a pas de dispositif systématisé. Par ailleurs, dans les minima sociaux, des chiffres interpellent. A 25 ans le RSA est de l'ordre de 460 euros à peu près. Le minimum vieillesse qui, lui, a été revalorisé est à 700. Ce différentiel de chiffres montre bien où sont nos choix politiques.

Claude Costechareyre : La façon dont on traite la jeunesse.

Olivier Toche, directeur de l'INJEP : La priorité. Vous avez parlé de seuil de pauvreté, je n'y reviens pas. Cela veut dire que, puisqu'ils n'ont pas de soutien, ils en ont quand même un. Le soutien qu'ont les jeunes, c'est celui de la famille. Le choix qui a été fait implicitement, c'est le report sur les solidarités familiales. Nos choix de société sont assez curieux. Si on met en place l'APA pour les personnes âgées dépendantes, si on revalorise le minimum vieillesse, on a fait le choix que c'était plutôt à la société de prendre en charge les personnes âgées et les personnes dépendantes. En revanche, on n'a pas fait ce choix-là pour les jeunes. Et, on considère que c'est aux familles de prendre en charge les jeunes. C'est un choix de société. Le débat traverse l'ensemble des partis politiques. Il ne traduit pas un clivage gauche-droite. Un point n'a pas été évoqué. On sait que les jeunes toujours dans le système de protection sociale, il y a l'assurance chômage dont ils bénéficient peu puisqu'ils n'ont pas assez cotisé pour être indemnisés. La retraite est une vraie bombe à retardement. Le COR s'en est un peu saisi parce que les jeunes commencent avec des parcours mités. Lorsqu'ils auront à faire valoir leurs droits à la retraite, ils n'auront pas de carrière complète. Les premières projections montrent que, jusqu'ici les retraites s'amélioraient, pour les jeunes ce ne sera pas du tout le cas. Voilà ce que je veux dire sur la protection sociale.

Claude Costechareyre : Un dernier point.

Olivier Toche, directeur de l'INJEP : En terme de représentation politique, on a changé d'assemblée nationale. La moyenne d'âge n'a pratiquement pas changé. Elle était à 55 ans en 2007 et elle est à 54,6 d'après les chiffres que j'ai retrouvés en 2012. Du coup, les jeunes ont une très forte défiance vis-à-vis des partis politiques, une participation intermittente. Dans les médias, les jeunes sont plutôt représentés sous forme de stéréotypes. L'ANACEJ, évoquée tout à l'heure à la tribune, fait une grande campagne « stop aux clichés ». On vient de faire une publication avec eux sur cette question-là. Les choses, quand même, commencent à bouger parce qu'il est important de voir quand on parle de la place des jeunes que les adultes ne se rendent pas toujours compte qu'elle a un énorme impact sur eux. Les journaux sont en train de se rendre compte que s'ils ne font pas un effort en direction des jeunes, ils n'ont plus de lecteurs. S'ils n'arrivent pas à renouveler leur lectorat, s'ils n'arrivent pas à associer les jeunes, ils sont morts. Donc, ils commencent à réfléchir à réintroduire les choses. J'aurais des tas de choses à dire.

Claude Costechareyre : Peut-être que ça va revenir dans les échanges. Je vais vous demander, s'il vous plaît, de faire des interventions les plus courtes possible pour en prendre un maximum. L'échange sera d'autant plus riche. Vous vous présentez pour savoir de quelle place vous parlez. Merci.

Patrice Weisheimer, secrétaire général du syndicat d'éducation populaire : Bonjour. Je suis le secrétaire général du syndicat de l'éducation populaire, syndicat qui défend tous les animateurs et professionnels de la jeunesse et de l'éducation populaire. Faire place aux jeunes dans la société, je reprends l'introduction de Monsieur Toche, c'est admettre qu'ils sont acteurs de la société. Nous étions, lundi, à l'ouverture du forum mondial de la démocratie au conseil de l'Europe. On voit que la France a pris des positions au niveau international, depuis les 7 dernières années, sur l'éducation à la citoyenneté démocratique. Pourtant, on se rend compte que pendant les 10 dernières années, il n'y a jamais eu de politique ambitieuse de jeunesse et d'éducation populaire. Il y a un nouvel intitulé « Education populaire » au fronton du ministère, mais on est un peu inquiet de voir le budget qui est annoncé pour l'année prochaine. En effet, les associations de jeunesse et d'éducation populaire ont vu une baisse de leurs moyens les 5 dernières années. Ce n'est pas remis en cause. Aujourd'hui, concrètement, les professionnels de la jeunesse et de l'éducation populaire ont un manque de reconnaissance à la fois sur leur métier et sur leur fiche de salaire. J'en arrive à ma question. Quel regard portez-vous sur cette analyse ? Et, quelles perspectives voyez-vous sur les politiques de la jeunesse et d'éducation populaire et de développement de l'esprit critique ?

Claude Costechareyre : On y reviendra. Gardez le micro Monsieur, trente secondes. A la question évoquée par Madame, c'est aussi mon rôle, l'autocritique que vous pourriez faire aussi. En effet, vous avez dit que vous aviez été de ceux qui ont mis en place des aspects du système. Comment réagissez-vous à ce propos d'Irène Péquerul ?

Patrice Weisheimer : Pourriez-vous reformuler votre question ? Je n'ai pas compris.

Claude Costechareyre : Sur l'idée qu'évoquait tout à l'heure Irène Péquerul de se dire que ce que nous observons aujourd'hui ne vient pas de ces dernières années, que c'est quelque chose qui s'est installé. Peut-être avons-nous eu, nous aussi, un rôle à jouer dans cette manière de ne pas regarder ou donner toute sa place à la jeunesse.

Patrice Weisheimer : Nous nous sommes positionnés très clairement. Au même titre que deux personnes à la tribune, nous avons signé le « Big bang pour les politiques de jeunesse ». Nous sommes force de proposition puisqu'en 2007 nous avons fait des propositions pour une loi cadre de jeunesse et d'éducation populaire. Et, dans le cadre d'un débat dans les salons de l'assemblée nationale le 31 janvier dernier, nous avons interpellé tous les candidats à la présidentielle sur 23 pistes pour accompagner la transformation sociale et le renouveau démocratique. Maintenant, c'est aux élus de la République de s'approprier ces questions-là.

Claude Costechareyre : Merci pour ces éléments de question. Levez la main pour qu'on puisse vous voir et vous apporter le micro. Merci.

Frédéric Pairault, délégué général de l'association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ) : Je voulais intervenir très rapidement sur le propos d'Irène Péquerul, la présidente du CNAJEP sur les conseils de jeunes pour les plus de 18 ans qui pourraient être considérés comme un système dérogatoire. Je pense qu'il ne faut pas trop se méprendre. Pour moi, c'est un débat qui a été tranché il y a maintenant 10 ans. Le fait d'associer des jeunes, y compris des jeunes de plus de 18 ans, à la prise de décisions publiques et de leur permettre aussi de construire des politiques publiques qui les concernent, qu'ils aient plus ou moins de 18 ans, n'est pas la question. La question est d'associer chaque individu, chaque citoyen, quel que soit son âge, à la construction des politiques publiques avec différents systèmes que ce soit des conseils d'enfants, des conseils de jeunes.

Claude Costechareyre : Ce sont des outils.

Frédéric Pairault, délégué général de l'association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ) : Que ce soit des conseils d'anciens, que ce soit des comités de quartiers, que ce soit des comités consultatifs. Toutes les collectivités locales ici présentes ont été amenées ou vont être amenées à mettre en place des comités consultatifs sur des sujets bien particuliers. Les politiques jeunesse font partie de ces sujets. Quand une communauté de communes ou un département réfléchissent sur les questions de jeunesse, pourquoi se priveraient-ils d'associer les jeunes à cette réflexion ? Je pense que j'ai mal compris la position du CNAJEP quand Irène Péquerul dit que ce serait dérogatoire que de faire des systèmes de consultation spécifiques aux plus de 18 ans. C'est pour cela que j'aimerais qu'Irène précise son propos là-dessus si c'était possible.

Claude Costechareyre : Monsieur, sur les éléments de question que vous avez posés, ça va être le deuxième temps des interventions. Donc, je diffère un peu sur la logique de perspective. Irène, vous vous êtes mal compris ?

Irène Péquerul, Présidente du CNAJEP : Je ne conteste pas que, les uns et les autres, nous cherchions à associer, à consulter, à concerter, à inscrire les enfants et les jeunes dans le regard porté sur un certain nombre de politiques y compris les enfants et de pouvoir dialoguer avec des adultes sur ce qui impacte leur vie quotidienne que ce soit dans le cadre scolaire ou en dehors du cadre scolaire, sur le territoire de vie. Ce que je voulais pointer, c'est que, normalement, je le pose en ces termes-là, normalement à 18 ans, de plein droit, on devrait pouvoir retrouver les assemblées d'adultes. Il faut faire attention, je ne dis pas que c'est le cas de l'ANACEJ dont, par ailleurs mon association est membre, donc il est juste qu'on se comprenne, à ce que ça ne fasse pas de l'entre soi de jeunes. Il n'y a d'intérêt que si, à un moment donné, ces conseils de jeunes sont dans un dialogue direct avec les adultes qui sont en responsabilité territoriale. Je ne suis pas entrain de dire que ça ne se fait pas. Mais, à 18 ans, on devrait pouvoir accéder de plein droit aux assemblées d'adultes.

Claude Costechareyre : Merci.

Corinne Varenne, direction enfance jeunesse du Grand Montauban : J'ai une question très différente du débat en cours, mais qui m'interroge. La politique économique est mondialisée et nos politiques jeunesse sont nationales, voire locales. Comment peut-on gérer cet écart ?

Olivier Masson, délégué national de la Jeunesse au plein air pour la région Auvergne et la région centre : Puisqu'on a parlé des études, je voulais citer l'OVLEJ, l'observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes. Etudes et recherches de la JPA a mené une enquête en 2011, puisque depuis 2004 il n'y a plus d'enquêtes INSEE, sur le départ en vacances. Je vais commencer par l'autocritique. On aurait dû faire l'enquête plus tôt. Mais, il a fallu qu'on la finance et c'était un peu compliqué. Ce qui nous vraiment surpris, c'est que la part des enfants et des jeunes qui partent sans leur famille a considérablement baissé en 7 ans. Elle est passée de 47% à 39%. Pour les 17/19 ans, par exemple, elle est passée de 61% à 55%. Cela veut dire que, ceux qui partent sans leur famille, cela concerne leur famille nucléaire, leurs parents, même partir avec les grands-parents ou partir avec des cousins ou autres. Ce n'est pas seulement les départs collectifs. Il y a peut-être aussi un repli sur soi d'un certain nombre de familles

Claude Costechareyre : C'est comme ça que vous analyseriez ces éléments.

Olivier Masson, délégué national de la Jeunesse au plein air pour la région Auvergne et la région centre : Il faut aller plus dans les détails sur ce sujet. On est aussi attaché aux départs collectifs y compris pour les jeunes. Je voudrais faire une réflexion à partager. Elle concerne un vrai travail fait dans la région Centre sur les décrocheurs, ceux dont vous avez parlé Madame, les invisibles, qu'on essaye de repérer. Ce travail a été fait entre l'éducation nationale, la Région, les missions locales. Ça a été un gros travail. Une fois que ce repérage est fait, que proposer ? La question que je pose, c'est juste une proposition et peut-être qu'on pourra en débattre, pourquoi toujours commencer par la question de l'emploi, de la formation, d'un stage ? C'est une question qui renvoie pour certains jeunes à des questions angoissantes peut-être aussi par rapport à ce qu'ils ont vécu. Pourquoi ne pas parler, puisqu'il y a la socialisation, aussi des projets autonomes

de jeunes, des projets de départ qui peuvent être pour des vacances, mais pas seulement, culture, sport je ne sais pas ?

Claude Costechareyre : Qui voudrait répondre à la question de cette dame sur l'économie mondialisée, le traitement des politiques jeunesse beaucoup plus sectorisées ? Thierry ?

Thierry Pech, directeur de la rédaction d'Alternatives économiques : On pourrait passer la nuit ensemble là-dessus.

Claude Costechareyre : On va essayer de ne pas tout à fait le faire. Sur quoi voudriez-vous insister ?

Thierry Pech, directeur de la rédaction d'Alternatives économiques : L'économie est mondialisée pour une grande partie, pas toute. Les politiques économiques ne sont pas mondialisées, ce n'est pas vrai. Je ne sais pas où est la dame qui a posé la question ?

Claude Costechareyre : Elle est là.

Thierry Pech, directeur de la rédaction d'Alternatives économiques : Les politiques sociales sont locales. A l'échelle du monde, elles sont locales. Ne serait-ce qu'en Europe, on n'est pas vraiment capable de mettre en place des politiques locales actives. Alors à l'échelle mondiale, ce n'est même pas la peine d'y penser. C'est vrai que c'est une difficulté. Mais, il ne faut pas rêver. Si, déjà, on arrivait à coordonner les politiques macroéconomiques comme on l'a fait en 2009 avec le G20 qui était un épisode, à ce moment-là, assez exceptionnel, de la vie internationale. Les grands pas se sont concertés pour faire de la relance coordonnée. Après, ils se sont à nouveau divisés. Ils sont repartis sur leurs égoïsmes budgétaires nationaux. Si on arrivait déjà à ça, ça ne serait pas mal parce qu'on aurait moins de problèmes macroéconomiques, il y aurait moins d'effets conjoncturels aussi dramatiques que ceux qu'on observe aujourd'hui sur les publics les plus vulnérables.

Claude Costechareyre : Est-ce que les politiques européennes en matière de jeunesse pourraient être un élément pour traiter la question à une autre dimension ?

Thierry Pech, directeur de la rédaction d'Alternatives économiques : Quelles sont les politiques européennes en matière de jeunesse ?

Claude Costechareyre : Il y a, par exemple, la stratégie 20/20 sur les questions de formation, sur jeunesse en mouvement. C'est une illusion ?

Thierry Pech, directeur de la rédaction d'Alternatives économiques : C'est homéopathique. Bien sûr, Olivier Toche n'est pas d'accord. C'est son boulot de ne pas être d'accord là-dessus.

Claude Costechareyre : Pourquoi dites-vous que ça n'a pas d'intérêt, que ça n'a pas de sens ?

Thierry Pech, directeur de la rédaction d'Alternatives économiques : Faisons un peu d'économie, sérieusement. Les revenus de transfert que je citais tout à l'heure, c'est-à-dire les allocations familiales après 18 ans allouées aux familles et le volume des dépenses fiscales de l'IRPP, l'impôt sur le revenu des personnes physiques alloué aux familles pour les jeunes rattachés au foyer fiscal au-dessus de 18 ans, on parle de 8 milliards d'euros, à la louche. C'est une somme. Si, demain, on veut faire des politiques sociales de réallocation différemment de cette somme-là, on va faire des choses. C'est de l'argent. Dans une période où l'Etat est relativement impécunieux, c'est un euphémisme, où il est vraiment sous une pression budgétaire historique et fantastique, il n'y a pas d'autre moyen de s'en sortir. Il ne faut pas dire que demain on rase gratis, qu'on va augmenter les salaires des acteurs de l'éducation populaire, qu'on va déverser des tombereaux d'argent sur les jeunes. Ce n'est pas vrai. Donc, il faut trouver l'argent là où il existe déjà, sinon on ne s'en sort pas. Avec ça, on fait quelque chose. Comparez les budgets qui viennent des politiques européennes dont vous parlez. C'est très bien, mais on n'est pas dans les mêmes échelles. Avec les 8 milliards d'euros, on peut faire, demain, des dispositifs de capital formation si on a envie. On

peut en faire. On peut les financer. Il faut avoir quelques grandeurs en tête pour hiérarchiser les choses. Je sais qu'Olivier va répondre.

Claude Costechareyre : On reviendra peut-être, après vous Madame, sur cette question qui était évoquée par ce Monsieur sur l'éducation jeunesse.

Olivier Toche, directeur de l'INJEP : Je ne vais pas forcément apporter la contradiction. Je suis d'accord et pas d'accord à la fois. Je suis d'accord parce que les politiques d'éducation, les politiques sociales même les politiques fiscales sont de compétence nationale si on prend simplement la comparaison de ce qui est de compétence de niveau européen et de ce qui est de compétence nationale. Je suis tout à fait d'accord. Ce n'est pas le poids des budgets européens qui va jouer là-dessus même avec le fonds social européen ou même avec les crédits d'Erasmus ou de jeunesse en action pour la mobilité des jeunes. C'est vrai. Néanmoins, je voudrais attirer l'attention sur le fait que nous trouvons, nous à l'observatoire, très frappant. C'est le fait que les politiques françaises de jeunesse sont complètement imprégnées des stratégies définies au niveau européen, et que, même dans nos indicateurs, on parle beaucoup de décrochage scolaire. Il y a 10 ans que le décrochage scolaire a déjà été relevé dans les statistiques européennes. Ce sont les *Eurlists school levers* qui font partie des indicateurs stratégiques mis en place par l'Union européenne. En France, on commence à les découvrir et à se dire qu'il y a un problème. L'Europe, par exemple, est en train de dire qu'un autre indicateur est très alarmant. Il s'agit des NEET, "not in education, employment or training". L'Europe dit de faire attention au phénomène qui apparaît dans la plupart des pays européens. Des jeunes sont ni en emploi, ni en formation, ni dans le système éducatif. Comme l'Europe le dit, on regarde dans nos chiffres. La moyenne européenne est de 15 %. Et on se rend compte qu'en France, elle est à 14,7%. Là encore, on n'est pas très très bon. On a interrogé les gens de l'ONZUS, l'observatoire national des zones urbaines sensibles sur cette question. Ils se rendent compte qu'ils ont de plus en plus de jeunes inactifs, c'est-à-dire des jeunes qu'on ne voit même pas dans les statistiques de chômage parce que ceux-là sont découragés. Ils n'osent même plus aller s'inscrire à Pôle emploi et ils retournent dans leur foyer. C'est beaucoup le fait des jeunes filles. Ces points d'alerte, comme les enquêtes PISA conduites par l'OCDE...

Claude Costechareyre : sont révélateurs.

Olivier Toche, directeur de l'INJEP : Oui, mais, ce n'est pas le même registre.

Thierry Pech, directeur de la rédaction d'Alternatives économiques : Ce n'est pas le même registre. Mais, s'il s'agit de dire que l'Europe est une formidable école de comparaison et d'encouragement à une connaissance plus approfondie par la comparaison des situations sociales, je vous suis à 150%. Je pense qu'enfin les enquêtes PISA sont un électrochoc. Ça fait longtemps qu'elles le devraient. Souvenez-vous de l'époque où nos ministres de l'éducation nationale disaient que ces enquêtes n'étaient pas très bien faites. Je vous rejoins complètement. Mais, ce ne sont pas des politiques actives. Ce sont des incitations.

Claude Costechareyre : De la prise de conscience.

Thierry Pech, directeur de la rédaction d'Alternatives économiques : C'est de la connaissance sur la conscience qu'on a de nos difficultés et des politiques publiques qu'on met en place demain.

Claude Costechareyre : Vous avez un peu évoqué la question posée par ce Monsieur. Il disait qu'à ces populations en situation particulièrement difficile la réponse est souvent donnée par des possibilités de formation, d'accès à l'emploi. Mais, d'autres formations ne pourraient-elles pas être prises en compte ? C'est ce que vous évoquiez, Monsieur.

Maryse Bastin-Joubard, secrétaire générale de la FNARS : Heureusement, il y en a d'autres.

Claude Costechareyre : Mais, n'a-t-on pas tendance à raisonner par éducation, formation ?

Maryse Bastin-Joubard, secrétaire générale de la FNARS : Si je suis optimiste et un peu provocatrice, je vous dirais qu'on a tendance à raisonner comme tel. Mais, quand on est dans le secteur de l'exclusion ou de la prévention spécialisée, je rejoins ce que Monsieur était en train de dire. Sur cette question des inactifs, il est en train de se passer au niveau des acteurs d'intervention sociale confondue c'est qu'ils n'ont même plus cela à proposer à ces jeunes-là qui sont bien en amont ou bien en aval. Je ne sais plus où on les situe. Ils ont décroché, ce que je vous disais. Ils ne retournent pas à la mission locale. Ils ne sont pas partis en vacances depuis bien longtemps. On a fait une étude dans Rhône-Alpes et à Lyon sur les jeunes de Vaulx-en-Velin et de Vénissieux. On a suivi les parcours un peu à la manière de l'INI et des psychotiques. On a essayé de voir comment les jeunes circulaient en bande puisque, visiblement, les centres villes ont tous très peur de ces jeunes des quartiers et des banlieues. Et, on a découvert avec beaucoup de tristesse et d'effroi que les jeunes suivis par les services de prévention spécialisée de Vaulx-en-Velin, à peu près 700 jeunes suivis, à peine 300 allaient dans le centre de Lyon qu'ils connaissaient. C'est 10 minutes en bus. Ils n'y ont jamais mis les pieds. Ils ont entre 15 et 20 ans. Vous voyez comment l'horizon s'est rétréci. Quand Monsieur parle de l'accès à la culture, c'est tout le travail formidable que font beaucoup d'acteurs d'éducation populaire, que fait la prévention spécialisée et aussi le secteur de l'exclusion à doses homéopathiques malheureusement, et avec des réflexions qui essayent de s'engager et qui ne peuvent être que des réponses locales, des micro-réponses locales à partir de partenaires qui réfléchissent pour essayer de donner à ces publics de plus en plus désinsérés, on ne peut même plus parler d'exclusion, de leur donner, même pas l'envie, l'objectif de revenir dedans. La question est qu'on n'a presque plus rien à leur proposer. Je cite une petite expérience intéressante à Lyon, je suis désolée de vous donner encore une expérience locale, ce sont celles que je connais le mieux, avec « Dialogues en humanité » à partir d'Edgar Morin et en accord avec la ville de Lyon. On a réussi à mixer des jeunes de missions locales, des jeunes de CHRS, des jeunes étudiants et des jeunes des banlieues qui n'étaient pas suivis par des acteurs sociaux, mais dont les mères faisaient des appels dans les centres de planification. Formidable. Une semaine extraordinaire. Mais, pour les convaincre d'y aller, trois mois de travail. Et, encore jusqu'à la veille, ce n'était pas sûr qu'ils y aillent. C'est la réalité du terrain.

Claude Costechareyre : Deux mots Olivier et je vais reprendre des questions.

Olivier Toche, directeur de l'INJEP : Je voulais rebondir sur ce que vous dites et ce que disait l'intervenant sur les questions de départ en vacances. Je n'ai pas abordé la question de la mobilité, mais c'est une question cruciale. En effet, elle est aussi clivante entre les jeunes qui sont assignés à leur territoire au point de ne même pas connaître leur centre ville comme vous le disiez, ou se trouvant dans des régions rurales où ils n'ont pas la capacité de développer et ces jeunes mondialisés qui, eux, sont cosmopolites, connaissent toutes les cultures et parcourent le monde. On a un très fort clivage. Et là-dessus, les politiques publiques pourraient agir à deux niveaux. On a entendu tout à l'heure le Conseil général de l'Allier nous dire qu'il avait une aide au permis de conduire. Déjà, pouvoir se déplacer pour les jeunes ruraux est extrêmement important. Accompagner des jeunes des quartiers vers des projets pour aller au centre ville est aussi important. L'Europe a, là, une politique active, la seule qui est souvent citée en termes de mobilité apprenante, c'est le jargon qu'ils utilisent avec le programme Erasmus qu'on connaît bien. L'année prochaine sera l'année du renouvellement de ces programmes. Il y a deux enjeux importants. C'est savoir qu'entre Erasmus fait pour les étudiants et les programmes que nous portons, Jeunesse en action et les associations d'éducation populaire, qui permettent aux jeunes qui ne sont pas étudiants d'être aussi mobiles, seront un peu rééquilibrés. Et, par ailleurs, Thierry avait raison, où seront les priorités entre la mobilité des jeunes ou la politique agricole commune ?

Claude Costechareyre : Je vais reprendre une ou deux interventions et on passera au deuxième temps. Et, on vous redonnera la parole.

Dylan Boutiflat, Chef de projets jeunesse au CG 93 : Je suis chef de projets jeunesse en Seine-Saint-Denis au Conseil général. Je suis un peu embêté par ces débats car ça fait quelques années qu'ils ont lieu. Et, on ne s'interroge pas sur le fait que dans la salle, surtout à la tribune, c'est toujours les mêmes réseaux, avec les mêmes adultes d'une certaine expérience, donc d'un certain âge qui parlent des jeunes, alors que dans toutes nos expériences professionnelles et associatives il y a des nanas et des mecs de 15, 20 ans, 25 ans qui soit participent à l'élaboration des

politiques publiques, soit se mobilisent dans l'élaboration de ces politiques et ça ne ressort jamais dans le débat public. Je ne jette pas la pierre à la tribune de ce matin. Je dis juste qu'il faudrait qu'on se remette un peu en cause, nous adultes, dans notre capacité à leur faire une place aussi dans les cadres de discussion qu'on élabore au quotidien et dans les cadres plus institutionnels comme ceux de Neu'pro par exemple. En effet, quand il a fallu 15 à 20 ans pour que les associations de jeunesse créent leur propre forum de la jeunesse comme elles l'ont fait l'an dernier parce qu'elles se sont rendu compte qu'il fallait une parole complémentaire de celle traditionnelle des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Il faut qu'on soit capable de se remettre en cause à ce sujet pour faire travailler les adultes et les jeunes ensemble. Ma question est simple. C'est le décloisonnement. Comment on leur donne, pas seulement le sentiment, mais la certitude qu'ils ont un rôle à jouer dans la définition des politiques publiques ? Je vais vous donner deux exemples très concrets. Quand on travaille en Seine-Saint-Denis avec des collégiens dans les cadres de concertation qu'on a créés avec eux, ils nous parlent de la société de consommation et que les marques les envahissent au quotidien. Pensez-vous que les multi nationales aient attendu de se mettre d'accord entre elles pour aller faire du prosélytisme, du marketing auprès d'eux ? Non, elles n'ont pas attendu. Par contre, nous, on est encore en train de se demander qui fait entre la ville, l'interco, le département, l'Europe. C'est hallucinant qu'on en soit encore à ces débats-là des années après. Je trouve que ce que dit Monsieur Pech est essentiel, on a 8 milliard d'euros dans la poche pour les politiques jeunesse. Qu'est-ce qu'on en fait ? Et, j'ai un dernier exemple sur la concertation. On a des jeunes plus âgés qui participent à d'autres cadres de concertation en Seine-Saint-Denis. Quand ils nous parlent de leur actualité et de leurs exigences par rapport aux pouvoirs publics, c'est la création d'entreprise, c'est la création d'emplois qui viennent en première ligne. Il faut qu'on soit capable d'accompagner ces projets-là.

Catherine Bacon, maire adjointe à la jeunesse et à la vie associative à Tourcoing : Bonjour à tous. J'ai quelques remarques et peut-être une petite voix discordante. La question posée aujourd'hui, c'est vrai que comme vient de le dire Monsieur, on la pose depuis des années, des décennies. La place des jeunes dans la société, je voudrais dire la place de tous les jeunes. Quand vous dites qu'il n'y a pas une jeunesse, mais des jeunesses, je trouve qu'on met trop en avant une jeunesse. Je comprends elle fait plus de bruit, elle est plus criante, elle est plus fragile, mais c'est une jeunesse. Je le dis parce que les jeunes me le répètent souvent. Je suis aussi professeur dans un lycée en première et terminale. Très souvent, ils me pointent ça, c'est-à-dire qu'on ne parle que d'une jeunesse et, heureusement, c'est une infime partie de la jeunesse. Mais, on ne parle pas des jeunesses et de la jeunesse qui va bien. C'est incroyable. En effet, vous-mêmes, ce matin, vous avez eu ces...

Claude Costechareyre : Tentations.

Catherine Bacon, maire adjointe à la jeunesse et à la vie associative à Tourcoing : Oui, ces tentations. Et cela fait aussi le jeu des médias, c'est-à-dire que ce qu'on présente dans la presse tous les jours est ce que font mal les jeunes. Et d'ailleurs, on parle des jeunes quand quelque chose se passe ou quand on s'appuie trop sur les murs. Dès qu'on en voit trois, ce sont des jeunes à casquette. C'est dommageable pour notre jeunesse. Je voudrais dire quelque chose et témoigner positivement. Je voudrais dire que lorsque j'étais jeune je n'en menais pas large parce qu'on ne parlait pas des jeunes. On ne savait même pas ce que c'était. On n'avait pas le droit à la parole à table comme ailleurs. Je n'ai jamais entendu parler de politique jeunesse. Les jeunes ont la chance, aujourd'hui, de cela. Il faut quand même le pointer. Une autre chose que je veux dire, c'est que les jeunes ont besoin, pour se retrouver, de modèles et pas seulement de modèles d'adultes, mais de leurs pairs également. C'est important que les conseils de jeunes soient, comme Madame le disait, des sas, peut-être des sas supplémentaires. Madame je le reconnais, mais tant que nos conseils de quartiers seront faits comme ils sont faits... je les tire, je vais aux conseils de quartiers dans nos différents quartiers, ce n'est pas facile. Aujourd'hui, la tonalité de nos conseils ne leur correspond pas. Ces sas-là sont essentiels, sont importants que ce soit dans les collèges, les conseils de vie lycéenne. En tout cas, on les entend et ils ont une parole. Je voulais le dire aussi.

Claude Costechareyre : Un dernier point si vous le voulez bien.

Catherine Bacon, maire adjointe à la jeunesse et à la vie associative à Tourcoing : Dernier point. On parlait des vacances qui sont devenues une vraie norme sociale. C'est pour ça que je vous dis tant mieux qu'on s'intéresse au fait que des jeunes ne partent pas en vacances aujourd'hui. On trouve ça anormal. Autrefois, on ne le trouvait pas anormal puisqu'on n'en parlait pas du tout.

Claude Costechareyre : On a bien compris Madame.

Catherine Bacon, maire adjointe à la jeunesse et à la vie associative à Tourcoing : Si on pouvait parler des jeunes en général, de tout ce qu'ils font, de leur engagement, c'est ça aussi la place des jeunes dans la société. S'ils étaient tous là aujourd'hui, ils partent au bout d'un quart d'heure.

Claude Costechareyre : On a bien entendu votre message.

Claude Costechareyre : Monsieur et on va passer à la deuxième partie. Il y a des éléments de réponse à trouver.

François Cardot, Association Initiatives : Bonjour. Je travaille pour l'association Initiatives qui monte un réseau social mettant en relation des jeunes porteurs de projets hors champ économique et des dispositifs d'accompagnement. On entend parler de projets autonomes, de départs en vacances, de difficultés d'insertion, de décrochage scolaire. Le 9 novembre, une réunion aura lieu à l'initiative de l'INJEP, et de Cap Berriat sur un travail d'harmonisation des compétences dans la lignée de l'europass, du youthpass ou du passeport de l'engagement au niveau d'Envie d'agir en son temps. Ma question est la suivante : sur ce travail qui cible ce qui est hors champ scolaire ou complémentaire du champ scolaire quelles étaient les pistes de travail ou quelles seraient les pistes de travail qui pourraient être lancées pour que les entreprises reconnaissent aussi ces outils-là, ce qu'on n'apprend pas à l'école et qui doit être visible par l'europass comme étant une piste aussi de valorisation des compétences.

Claude Costechareyre : On va intégrer ces éléments de questionnements à vos réponses. Olivier, on va commencer par vous dans cette deuxième partie. On l'a évoqué aussi entre nous. On est pris entre la problématique de l'urgence de plus en plus prégnante, qui amène parfois à apporter des réponses assez conjoncturelles et des phénomènes structurels. J'aimerais que chacun d'entre vous évoque où pourraient être des champs d'intervention qui répondent d'un côté à l'urgence de la situation et qui essaient d'entraîner un changement un peu structurel. En effet, j'ai l'impression que, depuis des années, on bute sur cette dimension. On part sur des données d'une dizaine de minutes pour rouvrir la discussion après. Merci Olivier.

Olivier Toche, directeur de l'INJEP : Au départ, la question était « comment les politiques publiques peuvent faire place aux jeunes et comment la transformer ? ». Vous l'avez un peu reformulée. J'ai été aussi très sensible à ce qu'Irène Péquerul disait et aux questions dans la salle. Ça nous interpelle tous. Ce n'est pas pour se défausser parce que je travaille dans un établissement public. Mais, c'est pour avoir un panorama assez global. Il y a un travers assez franco-français qui est de dire qu'on attend tout de l'Etat et que l'Etat va nous dire ce qu'il faut faire. A mon avis, il faut prendre cette question de la jeunesse à tous les niveaux. Ce que disait Madame au premier rang, il faut la prendre dans la famille. C'est peut-être là que les choses vont le plus bouger. La place des jeunes dans la famille à l'époque où on n'avait pas le droit à la parole pendant les repas et leur place aujourd'hui sont complètement changées. Je généralise, je schématise, il y a des nuances, ce n'est pas partout pareil. Les jeunes ont pris un peu plus de pouvoir dans les familles et ils sont plus autonomes dans leur mode d'expression au point que, quand on fait des analyses sur le long terme, les jeunes ne s'inscrivent pas en opposition à leur famille ou en révolte par rapport à elle, tous les schémas psychanalytiques sont à revoir, mais ils voient la famille comme soutien, la famille comme accompagnement, la famille comme ressource. C'est ressenti comme ça par les jeunes. Il y a aussi des familles qui démissionnent, qui se résignent. En général, c'est la famille accompagnatrice. Là, on a changé de registre. A l'école, je peux dire que la forme classique scolaire, là aussi il y a des pratiques innovantes, des pédagogies nouvelles mises en place ici ou là, mais, en général, l'enseignant face à sa classe dans cette forme

scolaire n'aide pas forcément à ce que l'élève prenne la place, prenne la parole, s'exprime. On va voir avec le débat sur la refondation de l'école, la construction d'une école du futur, comment pourront être acclimatées des innovations, des nouvelles pédagogies. C'est un enjeu colossal. Et, aussi, comment, non seulement on traite les questions en termes d'école, mais plus largement le système éducatif au sens large y incluant tout l'apport des associations d'éducation populaire et de tous les intervenants hors temps scolaire. En vrac, il y a aussi à faire dans les entreprises. Quelqu'un disait là-haut que les choses bougeaient beaucoup. Les entreprises ont une vision très monolithique. C'est l'entreprise quasiment du XIXe siècle. Or, il y a des entreprises, des jeunes pousses qui attirent beaucoup les jeunes. Il faut aussi se poser la question de l'attractivité de l'entrepreneuriat auprès des nouvelles classes d'âge. Et, au sein des entreprises, l'enjeu du contrat de génération sera de voir comment ce couple senior/junior pourra fonctionner. Les entreprises ont aussi leur part à jouer. Dans les collectivités, il va y avoir ce débat sur la décentralisation. Où sera la compétence jeunesse. Est-ce que ce sera une compétence générale ? Est-ce que les collectivités sont facilitatrices ? Est-ce qu'elles sont prescriptrices ? Est-ce qu'elles sont animatrices ? Leur rôle complémentaire ou leader va se trouver. Les associations, quand on interroge les jeunes, ils en ont une bonne image à la différence des partis politiques que j'évoquais tout à l'heure, ou des syndicats dont ils n'ont pas une bonne image. Ils ont une bonne image des associations. Mais ça ne se traduit pas forcément par une participation associative. Les associations, elles-mêmes, dans leurs équipes dirigeantes ont encore du travail à faire pour laisser la place aux jeunes. Ça se fait de plus en plus dans certains réseaux. Le message est entendu. Pour la presse aussi c'est crucial parce que le renouvellement des bénévoles est un enjeu de survie pour tout ce monde associatif. Il faut élargir. Si j'en viens aux politiques, la question que j'avais envie de poser, qui est aussi un peu décalée, avant d'arriver sur le fond, c'est de dire, avant de se lancer, quelle politique, s'interroger sur les finalités. Dans quelle logique veut-on se placer ? Je voulais reprendre, vous m'y avez incité, des référentiels évoqués par Jean-Claude Richez qui intervenait hier et qui travaille aussi à l'INJEP. On a plusieurs référentiels. On a toute une palette. Veut-on changer les choses à partir d'un référentiel éducatif où la référence dominante est le scolaire, le service public de l'éducation, que l'école peut tout et pourra tout. C'est un registre dont on débat beaucoup. C'est un peu l'idéal de l'école de la IIIe République dont est encore assez peu sorti. Si on entend les discours, on revient sur la question école égale éducation. On reste dans ce côté très « scolaro-centré » en France si je puis me permettre cette expression. Le deuxième référentiel est la logique familialiste. Thierry en a beaucoup parlé tout à l'heure au début en disant que c'était à la famille de soutenir les jeunes, que la jeunesse relève de la sphère familiale, qu'on fait appel aux solidarités familiales. On va sortir un 4 pages sur le revenu des étudiants qui montre bien que, sans le soutien des familles, il n'y a pas d'études. Les étudiants relèvent du soutien des familles. Les mécanismes fiscaux : quotient familial, rattachement au foyer fiscal des parents jusqu'à un âge avancé, font que l'Etat aide les jeunes par le truchement des familles. Il s'agit qu'il n'y ait pas de rupture familiale, sinon ça ne peut plus marcher. Le troisième référentiel après l'éducatif et le familialiste, est le référentiel contrôle social. Les jeunes sont une menace, donc il y a intérêt à les contrôler. Il y a plein de débordements. Vous parliez de débordements juvéniles. Il faut les surveiller et les punir. On est encore souvent dans ce registre. On essaye d'abaisser la majorité pénale pour sanctionner plus tôt les jeunes. Le quatrième référentiel peut être des politiques économiques plutôt sociales où l'enjeu est l'insertion, l'insertion, l'insertion. L'insertion sociale, l'insertion professionnelle. Quand on n'y arrive pas, on essaye de compenser les handicaps pour que cette insertion puisse se faire en accompagnant les jeunes. C'est la politique des emplois aidés par exemple qui est en train de se mettre en place. Il y a aussi des logiques de développement local. Tout à l'heure, un élu de l'Allier évoquait ici le besoin de garder ses jeunes sur son territoire. Ça fait parti de ce registre.

Claude Costechareyre : Olivier, est-ce que ça ne participe pas de la logique de cloisonnement et d'organisation d'une logique de dispositifs ?

Olivier Toche, directeur de l'INJEP : Non. Irène a raison, c'est des partis pris. Je finis par la logique qui est plutôt prégnante côté Europe, c'est la logique d'autonomie, d'empowerment qui est de donner toutes les capacités aux jeunes pour qu'ils puissent se construire par eux-mêmes.

Claude Costechareyre : C'est une espèce de pouvoir d'agir.

Olivier Toche, directeur de l'INJEP : De pouvoir d'agir. L'empowerment est une expression valise un peu commode puisqu'elle peut couvrir autant des projets d'individualisation dans un mode très libéral, les jeunes responsables d'eux-mêmes, ou au contraire quelque chose de la jeunesse émancipée qui renvoie à des référentiels historiques que beaucoup ici connaissent. On trouve aussi en France cette logique d'autonomie. Les bourses, l'aide personnalisée au logement font partie des dispositifs qui rendent les jeunes autonomes. On pourrait avoir des débats pour savoir quel registre on est en France. Je pense qu'en France on n'a pas vraiment choisi. On pique dans cette palette. On emprunte à ces référentiels suivant les majorités politiques. Le curseur va dans un sens et dans un autre. Notre extrême difficulté à choisir le référentiel est, à mon avis, très révélatrice des équilibres très fragiles entre des courants de pensée qui traversent les partis politiques et pour lesquels un consensus est difficile à obtenir. C'est ce que le débat sur le quotient familial a révélé dans le cadre de la campagne présidentielle. J'ai encore une chose à dire à ce sujet. Je cite Cécile Van de Velde quand elle fait ses comparaisons européennes. Pour résumer, elle dit qu'en France on a une spécificité. Les jeunes Français, c'est repris dans l'atlas, l'injonction est se placer, se placer. Cela veut dire qu'il y a une espèce de vision linéaire des choses. Avant ils ne sont pas placés. Ils sont ailleurs, quelque part. Après, il faut leur trouver une place, d'où cette machine à trier. Dans un de ses ouvrages Galland dit qu'on va sélectionner les places en fonction des tris qu'on va faire. Ce modèle linéaire, en France, est extrêmement prégnant. On a beaucoup de mal à voir que les choses sont en train de changer. Quelqu'un l'a dit à la tribune tout à l'heure. Maintenant, il faudrait raisonner en termes de parcours, de trajectoires, d'aller et retours. Je vais peut-être laisser la parole à l'autre et y revenir après. Les politiques ont beaucoup de mal à acclimater tous ces changements.

Claude Costechareyre : Maryse, vous aviez évoqué cette notion de « big bang ». Derrière l'appellation même, il y a une image forte.

Maryse Bastin-Joubard, secrétaire générale de la FNARS : Je ne suis pas une spécialiste des partis pris macroéconomiques, voire politiques. Nous sommes, et je crois que c'est le constat qu'on fait, nous sommes arrivés au bout d'un système. Nous le pressentons tous. Je le redis toujours avec ma lorgnette qui est du côté d'une lecture sociale. Par mon appartenance à des réseaux et par mon histoire, je suis plus du côté d'une lecture des politiques sociales. Je ne l'oublie jamais. Ça me rassure. Je ne vois qu'un petit bout d'un public très particulier. Mais, je me dis qu'à partir de cette lecture qu'on a de ces publics spécifiques, minoritaires heureusement, même dans la génération, dans la tranche d'âge. Je rejoins Madame. Il est important de voir si on peut en tirer, quand même, des généralités. A partir de la réflexion autour du « big bang », il me semblait que ce qu'on abordait de façon très claire, je suis toujours un peu gênée parce que je m'en méfie, c'est cette notion de recours au droit commun. Qu'est-ce que le droit commun ? Comment à partir d'un droit commun qui fonde une démocratie, on peut essayer de se rallier à quelques balises qui, j'y vais encore avec prudence, discriminent moins en termes d'accès au droit. Je dis prudence parce que, là encore, la lorgnette de mon secteur me montre qu'un accès au droit commun comme le droit au logement, DALO par exemple en place depuis, pour nous, 2007, je puis vous dire que ce n'est pas gagné. On en reparlera dans 10 ans. C'est loin d'être gagné. Mais, cela a eu un impact très important sur les structures et sur les réseaux parce que ça les a ouverts aux autres partenaires dans les territoires. C'est une conséquence qu'en termes de politique publique on ne mesure pas. On ne mesure que dans le creux parce qu'on manque de logements, qu'il n'y a pas d'accès. Mais cela a considérablement changé les choses dans le maillage des territoires. Ce qu'on retient, nous, c'est surtout ce droit au recommencement, d'arriver, comme disait Monsieur, à être dans quelque chose qui ne soit plus cette conception linéaire sans aller et retours possibles. Si nous avons la solution, d'autres l'auraient mise en place. C'est là qu'on est un peu court. C'est ce qu'on se disait à l'issue du « Big bang ». Il faut qu'on soit dans un droit à l'éducation formation tout au long de la vie. On l'a chiffré à 12 milliards très modestement. Donc, il nous en manque 4. Mais, nous ne sommes pas loin. On pourrait commencer. Ce droit à l'éducation tout au long de la vie passe, bien évidemment, par une pédagogie auprès des jeunes qui sont acteurs du changement. Dans nos structures sociales, c'est évidemment cette question de la loi 2002, de la participation des personnes accueillies et des usagers, tout court. Là aussi, ce sera long. Vous connaissez bien, éducation populaire, cette philosophie qui fait votre grandeur. Du côté des politiques sociales de l'éducation spécialisée, on est en train d'apprendre l'intervention sociale. On a été longtemps dans du prescriptif. Cela reste encore beaucoup du prescriptif, mais ça change énormément. Les

lignes de fond changent. Mais, elles ne changeront jamais aussi vite qu'on le souhaite. C'est ce droit à recommencement. Comment peut-on mettre en place un droit à recommencement qui permette à un jeune de sortir d'un système à 16 ans, d'y rentrer s'il le souhaite à 20 ans, de faire quelques expériences tout en ayant un filet de sécurité qui ne le met pas trop en danger d'exclusion.

Claude Costechareyre : Irène, si vous voulez réagir ou prolonger ces propos ?

Irène Péquerul, Présidente du CNAJEP : Je veux juste réagir à 2 ou 3 petites choses que j'ai entendues. La première est sur la question de la mobilité. Pour qu'il y ait mobilité, il faut qu'il y ait projet. Pour qu'il y ait projet individuel ou collectif, il faut créer les conditions pour que ce projet puisse émerger. Certes il y a la question des moyens, mais il y a la question de l'envie. J'ai une anecdote. J'habite en région parisienne. Des jeunes qui habitent en grande banlieue ne sont jamais allés à Paris. Les éducateurs, les animateurs s'évertuent à. Et un beau jour, une jeune fille qui avait toujours refusé parce que, pour elle, ce n'était pas possible de dépasser les limites qu'elle s'était posées dans le territoire, a rencontré un jeune garçon sur un réseau social. Et du jour au lendemain, la question de prendre le train pour aller à Paris ne s'est plus posée. Je veux dire qu'on ne peut pas découpler la question de la mobilité de la question du projet de vie, du projet d'activité. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas d'accompagnement. Mais, ce n'est pas qu'une question de moyens de mon point de vue. La deuxième chose que je voulais dire, et j'en arriverai à des propositions, concerne l'intervention de Dylan Boutiflat que je connais bien. Il a dit qu'il ne comprenait pas pourquoi on n'intégrait pas plus des jeunes habitués à dialoguer avec des adultes pour débattre de ces questions-là. Je pense, il faut se le dire, que nous nous y sommes essayés les uns et les autres, et des associations qui ont organisé des journées d'études et des collectivités territoriales et des collectivités locales. Dans ce genre de manifestations, je pense que, malheureusement, nous n'avons pas suffisamment de temps mais, en tout cas, les outils pédagogiques nous manquent un peu. Quand je disais que la place des jeunes doit interroger tout le monde et qu'elle doit amener tout le monde à se poser la question de savoir comment il y travaille dans la responsabilité qui est la sienne, là par exemple on a un chantier. Disons nous qu'au prochain Neu'pro on se pose cette question et voyons comment on la travaille. Ce n'est qu'en expérimentant et en osant aller de l'avant. Je n'étais pas à l'organisation de ce Neu'pro puisque nous sommes partie prenante. On s'est cassé, les uns et les autres, plusieurs fois, le nez. Ou alors nous n'avons pas su trouver les bonnes ressources et les bonnes personnes pouvant nous accompagner. Je le dis dans le cadre de périmètres comme celui-là. Dans des conseils d'enfants, dans des conseils de jeunes, dans des établissements scolaires, il y a des initiatives intéressantes, dans des clubs de jeunes. On a des dispositifs pour éduquer à la participation, initier à la participation, amener les jeunes à s'éduquer à la citoyenneté. On l'a. Mais, dans des configurations comme celle-là, ça suppose un travail un peu particulier. Sur les perspectives, Olivier Toche disait qu'on a, en matière de politiques de jeunesse, engrangé à travers l'histoire un ensemble de référentiels ou de partis pris différents. Pour le CNAJEP et pour les associations membres du CNAJEP, s'il y avait un parti pris à choisir, ce serait celui que les politiques jeunesse favorisent l'émancipation des jeunes et que ça leur permette de se construire leur projet de vie, de se trouver une place, un emploi, et de s'inscrire dans la société. La question de l'émancipation est ce qui devrait être au fronton ou à la synthèse d'un ensemble de politiques. En effet, il y a une politique de l'emploi, une politique de l'éducation. Ce qui devrait, pour nous, être le fil rouge, ce serait celle-là, c'est-à-dire d'aider le jeune à continuer à se développer et réussir à se situer dans la vie, à construire son projet, à faire ses choix qu'ils soient d'ordre professionnel, d'ordre familial, d'ordre amical, d'ordre politique, d'ordre associatif.

Claude Costechareyre : Vous n'avez pas le sentiment que chacun essaye d'y travailler. C'est un mot qui revient fréquemment. Mais qu'est-ce qui rend cela si complexe ?

Irène Péquerul, Présidente du CNAJEP : Dans la plateforme « Big bang », quand nous avons travaillé ensemble, nous avons fait le constat qu'il y avait un morcellement des politiques publiques et que le morcellement des politiques publiques qui n'étaient pas, par ailleurs, articulées les unes avec les autres posait un problème de visée générale politique et en même temps posait un problème dans la mise en œuvre et dans la manière dont les jeunes, éventuellement,

pouvaient se saisir d'aides qui pouvaient leur être accordées ou de dispositifs qui leur étaient proposés.

Claude Costechareyre : Complexité avec l'organisation dans les territoires.

Irène Péquerul, Présidente du CNAJEP : Pas que des territoires. Y compris la question des politiques ministérielles. C'est la question d'une politique transversale, demain, qui puisse approcher les choses de manière globale parce qu'un jeune ce n'est pas qu'une question d'emploi. Un jeune c'est aussi une question d'éducation, de formation, de logement, de santé. Qu'on puisse l'approcher plus globalement devrait faire évoluer les choses. Après, je veux répondre à la dame devant. Je suis d'accord avec vous Madame. Il y a des jeunes qui vont très bien ou bien, des jeunes qui s'engagent, y compris des jeunes dans la difficulté qui trouvent un recours à pouvoir porter des projets avec d'autres. Malheureusement, on a tendance, je l'évoquais tout à l'heure quand je parlais des médias, à focaliser sur une jeunesse qui nous dérange que sur la capacité de notre jeunesse à se situer et à développer des projets. Je suis d'accord avec vous sur cette question-là. Mais il est difficile de se faire entendre parce qu'on se focalise toujours sur ce qui ne va pas dans notre pays.

Claude Costechareyre : C'est intéressant de passer la parole à un responsable de média.

Thierry Pech, directeur de la rédaction d'Alternatives économiques : Si la question m'est posée par d'autres que vous, j'y répondrai. Je vais essayer de ne pas redire des choses déjà dites. Si je devais le résumer, on a un problème fondamental qui est qu'on promet, qu'on éduque des jeunes à la valorisation de l'autonomie et on les éduque à l'individualisme, mais pas dans un sens forcément péjoratif. Ils débarquent dans un monde où ils s'aperçoivent souvent qu'ils n'ont pas les moyens de réaliser, de concrétiser ces promesses, c'est-à-dire qu'on a armé une fantastique déception dans la manière dont on éduque. En effet, on a pris rendez-vous avec l'échec souvent ou en tout cas avec des conditions plus dures que ce qu'on pouvait imaginer. C'est le problème central culturel, social et aussi économique pour moi. On n'a pas les moyens de nos ambitions culturelles aujourd'hui dans beaucoup de situations et pas simplement pour les jeunes les plus vulnérables. Je ne suis pas en train de dire qu'il faut se focaliser sur les 25% qui vont très mal. Ce que je dis est vrai aussi pour une grande partie des 75% qui ne vont pas si mal. Ils vont devoir attendre plus longtemps dans le sas d'entrée dans la vie et passer par les galères, l'intérim, les CDD compliqués à répétition etc. Ce n'est pas un propos qui oublierait 75% des personnes concernées parce qu'il y en a 25% qui vont très mal. L'autre problème dont on ne parle jamais, c'est que la France produit beaucoup de jeunes. Notre démographie est dynamique. On fait arriver, chaque année, sur le marché du travail beaucoup plus de gens que les Allemands par exemple, beaucoup plus que les Italiens. Donc, on demande au marché du travail français d'intégrer des quantités d'entrants plus importantes qu'ailleurs. Une fois qu'on a dit ça, il y a 4 axes de réflexion. Mais le quatrième est de loin le plus décisif et c'est aussi de loin celui sur lequel vous avez le moins de moyens d'agir. Le premier axe est de faire confiance aux jeunes. C'est ce que j'ai essayé de dire tout à l'heure. Je crois qu'on peut trouver un relatif accord entre nous là-dessus. Cessez de leur donner à travers les familles parce qu'en donnant comme ça on donne de manière très inégalitaire et on donne sans faire confiance, c'est-à-dire qu'on envoie un signal de dépendance. Lorsque la jeunesse va jusqu'à 25, 26, 27 ans, on ne peut plus se comporter comme ça. Ça allait avec une société où la jeunesse s'arrêtait à 21 ans. Ce n'est plus le cas. C'est terminé. Il faut s'y adapter. D'autres pays européens l'ont fait. Faisons confiance. Réallouons ce qu'on donne aujourd'hui à l'allocation familiale après 18 ans et au quotient familial de l'impôt sur le revenu après 18 ans à des allocations directement données aux jeunes. C'est eux qui ont l'imagination du futur. C'est eux qui vont faire la société de demain. On a beaucoup parlé du mouvement des pigeons. Regardez l'âge de ces entrepreneurs. Ils ont plus de 27 ans. Mais, ils sont beaucoup plus jeunes que les gars du CAC 40. Le numérique est l'univers dont les jeunes sont natifs. Ils vont trouver l'imagination des emplois de demain si on leur fait confiance aussi. Il ne faut pas délirer là-dessus, mais c'est une des parties du problème. On se rejoindra assez facilement sur le deuxième axe. Désacralisons la formation initiale. On fait peser sur cette jeunesse une pression délirante et une foi délirante dans la valeur, le pouvoir et le poids des diplômes comme si on jouait entre 20 et 25 ans toute sa vie. Ce qui va vous arriver entre 18 et 25 ans en gros va déterminer ce qui va se passer dans les 50 années qui suivent. C'est injuste. Il y a des gens qui, à cet âge-là, ne

sont pas dans la bonne phase du cycle et qui s'y trouveront peut-être 10 ans plus tard. Essayons de construire une société où on redistribue des chances à plusieurs reprises au cours de la vie. Ça veut dire qu'une des grandes réflexions qu'on doit avoir n'est pas simplement dans le mécano institutionnel, social, économique. Elle est aussi dans notre matrice culturelle. Il s'agit de penser une société qui aide les gens qui la composent en repensant leur cycle de vie. Notre Etat providence est construit sur un cycle de vie qui n'existe plus. C'était le deuxième point. Le troisième point concerne les politiques de l'emploi. Olivier en a un peu parlé. Je ne vais pas répéter. Notre gouvernement a mis en place le contrat de génération. On va voir ce que ça donne. Emplois d'avenir, contrats de génération, emplois aidés. On va voir ce que ça donne. Ce n'est pas inintéressant. Il y aura des effets d'aubaine. Je ne vais pas entrer dans la technique. Attendons. Ce n'est pas mal. Et, pour une fois, on n'oppose pas les jeunes et les vieux. Je veux bien que les inégalités intergénérationnelles croissent. Elles croissent. Mais, les inégalités intragénérationnelles croissent aussi. Au total, ces inégalités intragénérationnelles restent plus importantes que les inégalités intergénérationnelles. Et puis, les jeunes ont une chance que n'ont pas les vieux. C'est que les jeunes vont devenir vieux et que les vieux ne redeviendront pas jeunes. C'est une banalité, mais ils ont quand même la vie devant eux. Ce n'est pas le cas des plus vieux. Quand vous perdez votre job à 55 ans et que vous êtes peu qualifié, il y a un effet parfois de mort sociale. Il faut en avoir conscience. Les inégalités entre retraités sont en train de s'accroître aussi. On retrouve ce qu'on croyait avoir vaincu dans les années 50, la vieillesse impécunieuse. Bien sûr, il y a le minimum vieillesse et il n'y a pas le minimum jeunesse. Je suis d'accord. Mais il y a des situations tragiques. Pour ne rien dire de la dépendance, je passe. Une mesure quand même sur ces politiques d'insertion qu'on évoque très rarement, mais que je trouve très intéressantes. Si vous voulez, on en parle après. On pourrait interdire les mentions d'âge sur les CV. Il y a des pays où ça se fait et ça n'est pas idiot. En effet, je dirige une coopérative pas simplement un journal. Donc il m'arrive de recruter des jeunes. Et, quelquefois, je préférerais ne pas savoir si la personne que j'ai en face de moi à 21 ans, 23, 26 ou 27. Si elle en a 21, ça joue contre elle. Si je ne le sais pas, d'une certaine manière, ce voile d'ignorance va me permettre de regarder d'autres choses. Le dernier point est le plus important. Je vais prendre un petit moment. Même si on était tous d'accord pour faire tout ça, on n'aurait pas réglé le problème central qui est qu'on a une économie qui fournit peu d'emplois accessibles à des gens peu qualifiés. Madame, vos 25% de jeunes en ultra difficulté, même si on avait fait tout ça, à la fin ils auraient quand même une très grande difficulté. Nos économies, nos structures d'emploi ont évolué vers le haut. La division du travail est plus sophistiquée, plus complexe. Les économies sont ouvertes. Il y a une concurrence internationale féroce sur les activités à basse valeur ajoutée. Donc, on offre un monde beaucoup plus dur aux gens qui sont peu qualifiés. Et, comme on ne leur donne pas beaucoup d'occasions de se requalifier, la sanction est sévère, brutale et, malheureusement, souvent assez définitive. Qu'est-ce qu'on peut faire pour avoir une économie qui produise plus d'emplois disponibles pour ces publics-là ? C'est ça la question la plus dure. On ne va pas refaire la société industrielle des années 50-60. On le sait. Partout la population en emploi industriel recule, même en Chine parce que les gains de productivité sont tels qu'on aura toujours besoin de moins de personnes pour faire la même chose et même plus de choses qu'on en faisait dans les années 60. Ne rêvons pas d'un retour à la société industrielle. Ce n'est pas possible. Elle est en train de s'éloigner pour le monde entier ou quasiment. Mais, quand on regarde le système économique international, il y a quand même des choses qui marchent cul par dessus tête. Je vais vous donner quelques exemples qui laissent penser qu'on pourrait relocaliser une partie des emplois. Au début des années 2000, les 27 pays qui composent l'Union européenne actuelle dépensaient 80 à 90 milliards d'euros en importations énergétiques. C'était principalement des hydrocarbures, du pétrole. 10 ans plus tard, les mêmes pays dépensent 490 milliards d'euros en hydrocarbures parce que le prix du pétrole a grimpé, parce qu'on consomme davantage, parce qu'on ne produit pas tellement mieux. Je ne sais pas si vous vous représentez 490 milliards d'euros. C'est beaucoup, beaucoup d'argent. C'est beaucoup, beaucoup de zéros. Ces 490 milliards d'euros vont dehors. Ils vont dans les pays producteurs de pétrole. Ils créent de l'activité là-bas. A ce prix-là, on aurait développé les renouvelables, on aurait créé des emplois ici. A ce prix-là, ces renouvelables seraient, aujourd'hui, compétitifs. On s'y est pris trop tard, trop peu. Et, on ne fait pas l'effort de reconversion écologique nécessaire de notre économie. Voilà les volumes financiers que ça concerne. Il s'agit de rapatrier des centaines de milliards d'euros dans nos économies. Vous allez m'interrompre et il n'y a pas de problème. Mais, je voudrais dire encore un petit mot. La conversion écologique de nos économies ce n'est pas afficher une couleur politique. A mes yeux, on désigne un problème objectif lourd que

nous cache aujourd'hui la crise financière. Mais, il est encore là. Il faudra le résoudre très vite. Des économies écologiquement plus soutenables sont des économies à circuits souvent plus courts qui modifient leur système de consommation, leur système de production et qui, par ce fait même, relocalisent un certain nombre d'emplois, d'emplois de services pas toujours très qualifiés d'ailleurs et qui donneraient des opportunités aux jeunes dont on parle. J'ajoute que pour avoir un enfant qui a 21, 22 ans, je sais que ces questions d'écologie parle à cette génération. La mienne avait un romantisme humanitaire. La leur a un sain romantisme écologique. Je souhaite qu'il se développe. Simplement, il va falloir changer notre mode de production et de consommation de manière cohérente avec cette attente parfaitement légitime.

Claude Costechareyre : Merci. On vous redonne la parole et on donnera éventuellement une minute à chacun pour conclure. Ce que je disais tout à l'heure sur les médias ne s'adressait pas à vous. Je pensais au rôle évoqué par Olivier de médias qui, parfois, posent question me semble-t-il. Qui souhaite prendre la parole ? Non ? La matinée a été longue. Je serais surpris. Merci de vous présenter Madame.

Danielle Ponsard, élue de Florange en Moselle : Florange en Moselle vous devez tous connaître. Je suis surprise que les intervenants ne parlent pas de l'économie parallèle chère à nos chers jeunes. L'économie parallèle n'est pas seulement la vente de drogue. C'est aussi la vente de cigarettes, le vol des métaux, des plaques d'égouts, des voitures. Ça occupe énormément notre jeunesse. Que voulez-vous faire avec cet apport d'argent par rapport à tout ce que le gouvernement propose ?

Claude Costechareyre : Merci pour votre question. Monsieur, j'ai vu que vous aviez un micro.

Jean-Pierre Trémel, fédération française des MJC : Je voudrais revenir sur la question des mots et sur deux mots qui sont utilisés. On parle beaucoup d'autonomie. Très souvent, je pense qu'il y a une question entre l'autonomie et l'indépendance. Est-on prêt à poser la question non pas en termes d'autonomie mais à dire que la jeunesse d'aujourd'hui doit être indépendante ? C'est un petit peu différent. Le deuxième mot concerne la mobilité. Je ne suis pas sûr, et j'assiste à pas mal de débats, qu'on parle tout à fait de la même chose. Je prendrai l'expérience de tout à l'heure, c'est madame qui parlait, de ces jeunes qui se sont rencontrés. Je pense que parfois on confond mobilité et déplacement. Le travail que l'on doit faire est d'essayer de faire bouger les personnes. Dans l'expérience citée, il y avait à peu près 2 kilomètres ? Vous avez travaillé la question de la mobilité en termes de réflexion. Il faut qu'on entre par les bonnes entrées.

Claude Costechareyre : On prend encore une intervention ou deux. Et, éventuellement, je vous demanderai de répondre et de nous dire s'il y avait une idée clef que vous aimeriez qu'on retienne. On a évoqué beaucoup de choses. Ça pourrait être intéressant en forme de conclusion.

Marc-Henri Duvernet, Président info jeunes Jura : Je suis conseiller général du Jura. J'ai une question pour Monsieur Pech le magazine Alternatives économiques. Dans Alternatives économiques, il y a alter. On parle beaucoup de dispositifs, hier, on avait un sociologue, autour du déclassement, notamment autour du référentiel travail chômage. Mais, vous avez parlé de faire confiance, de désacraliser la formation initiale et vous êtes revenu sur les politiques de l'emploi. Les morcellements des politiques ont été évoqués. Nous, à l'échelle des départements, régions, formation, nous avons tous nos dispositifs. Est-ce que les pouvoirs publics vont comprendre que la centralité de la valeur travail dans notre société telle que vous l'avez vécue, telle que nous la vivons n'est peut-être plus l'activité principale ? Cette jeune femme qui allait prendre le train pour aller voir son copain plutôt que d'aller en insertion professionnelle, c'est peut-être pour aller faire du woofing à l'étranger dans une activité de solidarité. En cela, elle est tout aussi utile pour faire société que de s'inscrire dans un processus d'économie. C'est pareil pour l'université. On nous vend sans cesse d'avoir des parcours de professionnalisation rattachés à l'université, au monde de l'économie. Mais à un étudiant qui se forme intellectuellement sur une question précise de sociologie, on ne lui demande pas nécessairement à la fin s'il va trouver un emploi ou non. Ma question aujourd'hui est cette centralité de la valeur travail telle qu'on la conçoit. Est-ce qu'une des réponses ne serait pas l'allocation d'existence universelle, l'allocation d'autonomie pour les jeunes. On en parle beaucoup. Il y a des chiffres en Allemagne qui montrent que le coût des

dépenses sociales y est, chaque année, de 750 milliards d'euros. Cette allocation mise en place serait de 550 milliards. On ferait des économies. On ne stigmatise pas toutes les générations dans des dispositifs spéciaux. Je gère une commission d'attribution du RSA ce qu'on appelle une équipe pluridisciplinaire. On reçoit des gens pour vérifier, entre guillemets, avec un panel de professionnels du RSA jeunes ou pas, où ils en sont dans leur parcours. Ils ne nous livrent pas tout parce qu'ils se sentent déjà stigmatisés et vus par la société comme des exclus. Au bout d'un moment, est-ce que ce n'est pas une réponse ? Après, c'est la question du courage politique. Je termine en saluant ici, en tant qu'élu, le travail de l'ensemble des acteurs du monde de l'éducation populaire. En effet, ce qui me choque toujours, c'est qu'on a davantage tendance à faire confiance à un mouvement d'entrepreneurs. Mais, quand on veut faire société, la confiance c'est aussi dans les mouvements d'éducation populaire, ces fameux corps intermédiaires. Il faut vraiment partager le pouvoir et aller en direction de leurs actions. Donc, ma question porte sur la centralité du travail et l'allocation universelle. Merci.

Claude Costechareyre : Merci Monsieur. Il nous reste une quinzaine de minutes. Je vous propose que chacun reprenne des éléments du questionnement posé et, si vous le souhaitez, je vous propose de tirer un point particulier. Thierry ?

Thierry Pech, directeur de la rédaction d'Alternatives économiques : Avant d'en venir à la question sur la centralité du travail et l'allocation universelle, quelques remarques. L'économie parallèle, chère Madame, commence dans les mains des jeunes et finit dans les mains des vieux. Ça ne veut pas dire que ça ne pose pas un problème d'ordre public. Mais, le gros de l'économie parallèle, ce n'est pas les jeunes. Il y a 50 milliards d'euros selon la commission d'enquête sénatoriale récente qui s'évadent de l'emprise fiscale ordinaire de l'Etat. Pour moi, c'est plus préoccupant que le recyclage des métaux et des plaques d'égouts. Ça ne veut pas dire que je m'en moque. C'est, là encore, l'ordre des grandeurs. On voit toujours plus le voleur de mobylette que la délinquance financière de haut vol. Je vous assure qu'on achète beaucoup de mobylettes avec ce que les paradis fiscaux se mettent dans les poches. Le deuxième point concerne l'autonomie et l'indépendance. C'est un vrai débat, très compliqué. On n'a malheureusement pas le temps de l'ouvrir. Vous avez raison de dire que ce n'est pas la même chose. Je passe. Peut-être que d'autres y reviendront. Sur le déplacement et la mobilité, un point souvent est oublié. Dans la sociologie des années 50-60 et encore 70, le déplacement est un problème. C'est un déracinement. C'est comme ça qu'on explique la genèse des classes dangereuses. Elles ont été déracinées. Elles ont été déplacées. Aujourd'hui, les polarités du déplacement sont complètement inversées. C'est, aujourd'hui, un facteur d'insertion sociale, de dynamisme. Les problèmes sont ceux de ces populations assignées à résidence et qui ne bougent pas. C'est très intéressant l'histoire de la personne qui est à 10 minutes de bus du centre ville et qui n'y va jamais. Je travaille sur un papier, s'il y a des lecteurs d'Alter éco vous aurez le plaisir de le lire le mois prochain, qui va s'appeler « La traversée de Paris ». On a regardé les revenus médians et les écarts D1/D9, pour ceux qui connaissent ça parle. Il s'agit des écarts entre les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres à l'échelle des IRIS, c'est-à-dire de paquets de 1 000 ou 1 500 personnes. On a regardé par stations de métro et stations de RER. C'est fantastique. En 5 minutes de métro, vous passez de la situation, je dirais, qui est celle de la Suède à la situation de celle du Mozambique ou du Brésil. Les univers sociaux se côtoient à cette distance-là avec ces différences-là. C'est un baril de poudre. Cette histoire peut très mal finir. Le territoire et sa fragmentation ont atteint des niveaux préoccupants. Sur la question qui m'est adressée plus spécifiquement, dans Alternatives économiques, il y a un S aux deux mots. Il y a des alternatives. Ce que j'ai suggéré dans mon exposé représente, à mes yeux, des alternatives. Une économie qui assumerait sa conversion écologique, c'est un chemin d'alternative. L'idée d'interdire les mentions d'âge est une forme d'alternative aussi et un fonctionnement social. Je pourrais continuer. L'idée d'allouer ce qu'on alloue aujourd'hui aux familles directement aux jeunes, c'est aussi un choix complètement alternatif sur le plan des valeurs. J'entends aussi que, souvent, on assimile à des alternatives des solutions radicalement différentes des croissancistes ou celles que vous citez. Vous ne parlez pas de décroissance, allocation universelle ou perte de centralité du travail. Je n'ai rien contre, mais il faut que ça marche. Il faut qu'on ait l'argent pour le distribuer. Ce n'est pas simple parce qu'il faut que l'argent vienne d'ailleurs. L'économie résidentielle pure suppose un état économique stationnaire qui suppose un consensus social très large et que chacun accepte que les choses ne bougent plus. Ça ne va pas être simple. Le bouquin de Davezies que j'avais édité dans ma vie antérieure, La

République et ses territoires : la circulation invisible des richesses, montrait que les territoires d'économie résidentielle les plus constants en France sont les territoires qui voient des afflux de revenus privés leur arriver depuis d'autres territoires. Ça marche comme ça aussi. Pour aller vraiment dans votre sens, je pense que si on veut développer ces réflexions, je pense que vous avez raison, il y a une perte de centralité du travail dit productif et il y a d'autres formes d'activité qui ne sont pas remarquées par l'économie qui ne sont pas notées, pas mesurées. Il y a de grands progrès à faire sur le terrain des indicateurs de richesse. Je pense qu'on peut valoriser certaines activités de services, de cohésion sociale. Ce sont des activités qui vous sont chères parce que ça fait partie de ce que vous faites. Il faut pouvoir les valoriser en termes d'investissement social. Si on le dit d'une manière brutale et horriblement matérialiste, c'est « si je mets un euro sur cette personne qui a 10 ans aujourd'hui, en termes de temps social, de présence sociale, combien j'économise dans 20 ans, dans 10 ans ? ». On n'est pas obligé de tout mettre dans des équations de ce type. Mais, si on fait ce calcul, on peut déjà le faire, on sait que c'est payant. On sait qu'on a rendez-vous 20 ans plus tard avec une situation sociale plus simple. On a besoin de mieux identifier la richesse de nos rapports sociaux. Et, pour l'identifier mieux, on a besoin d'indicateurs de richesse alternatifs. Les vraies alternatives sont là, à mon sens, dans notre capacité, demain, à mieux mesurer la valeur de choses qu'on fait déjà et qui sont considérées comme sans valeur du point de vue de l'économie habituelle. Merci.

Claude Costechareyre : Merci Thierry. Irène ou Olivier ? Si vous voulez, Maryse.

Maryse Bastin-Joubard, secrétaire générale de la FNARS : Je ne prendrai pas le risque de prendre la parole derrière une conclusion aussi brillante et que je partage complètement. Ce que j'en retiens et qui m'enrichit et qui est aussi une réflexion continue, c'est la question du lien social qu'on retrouve dans les jeunes les plus en difficulté, mais aussi de mon secteur la question du travail social, de comment on fait société ensemble, comment on vit ensemble, les choix qu'on fait. Monsieur, vous parliez de courage. On s'en parlait avant de démarrer cette assemblée. Le travail social, la question du vivre ensemble est complètement percutée. C'est un grand enjeu qui nous attend dans les années qui viennent, qui attend ma génération, mais qui attend la génération de mes enfants. C'est comment on va vivre ensemble alors que des inégalités s'accroissent et que le discours majoritaire et dominant est cette emprise économique sur laquelle nous n'aurions plus de prise. C'est ce qui est préoccupant. Lorsqu'on accompagne les jeunes en très grande difficulté, je pense aux quartiers et aux questions, j'y reviens un tout petit peu, de l'économie parallèle. Je peux vous dire que, sur une analyse ancienne de 10 ans, tous les éducateurs de rue disent qu'ils étaient parvenus à juguler l'économie parallèle jusqu'à il y a 3 ans. Ils proposaient d'autres activités. On ne parle pas de travail. On n'a pas la prétention de les amener au travail. Je rappelle qu'il y a un secteur à côté du travail qui est celui de l'insertion par l'activité économique dont on ne parle jamais assez qui appartient à l'économie sociale et solidaire où beaucoup de gens se reconstruisent par de l'activité. Beaucoup de jeunes avaient accès à ces secteurs-là. Sur les trois dernières années, avec l'effet crise, c'est indéniable dans les quartiers, on voit une recrudescence de l'économie parallèle. C'est même pire. Les jeunes ne se cachent plus. Ils n'ont même plus le temps de se cacher des représentants des politiques sociales, voire d'un contrôle social. C'est une vraie économie de subsistance. Ce n'est pas eux qui s'enrichissent parce qu'on ne les voit pas changer de quartier, ils n'achètent pas de villa sur la côte. Mais certains sont des soutiens de famille. On parlait des vacances, de plein de choses. Il y aurait tellement à débattre aussi sur le concept de famille et sur cette augmentation des familles monoparentales, des éclatements familiaux qui font que beaucoup de jeunes dans les quartiers assurent la subsistance de leur famille par l'économie parallèle. C'est un vrai problème de société. Il y a très peu de jeunes qui sont ravis et qui souhaitent continuer à être dans cette économie parallèle. Sur les trois dernières années, c'est indéniable, elle a explosé.

Claude Costechareyre : Merci. C'était bien que vous osiez conclure derrière Thierry. Irène ?

Irène Péquerul, Présidente du CNAJEP : Oui, il faut faire confiance. Je rebondis sur des choses parce je pense qu'il faut les marteler. Oui, il faut faire confiance. Je pense que les gens qui sont dans la salle sont dans cette perspective et posture. J'en suis quasiment sûre. Oui, il faut les reconnaître comme acteurs. Ça a été dit également dans la salle. Comment peut-on faire pour, dans le contexte dans lequel nous sommes avec une équation économique, socio-économique

compliquée, imaginer, construire cette période de la vie comme une phase initiatique d'expérimentation ? Nous adultes, nous ne pouvons pas penser cette période de la vie puisque nous n'avons pas vécu les conditions d'aujourd'hui. On a eu une insertion plus facile. Comment accompagne-t-on les jeunes à expérimenter cette période de la vie de manière sécurisée ? Donc, je reviens sur la question de l'allocation. Il y a la question de la cohérence des politiques, mais il faut reconnaître que cette période de vie devrait être une période d'expérimentation où on a à trouver des solutions. Cela me semble important. La dernière chose que je voulais dire c'est qu'on est à un moment où une conférence interministérielle sur la jeunesse s'annonce. Elle a été annoncée par Madame Valérie Fourneyron au mois de janvier. On est à un moment où on engage à nouveau un débat autour de la réforme des collectivités territoriales et où va se poser la question des compétences, pas que cette question des compétences, mais elle en fait partie. Avec la réforme des collectivités territoriales, va se poser également la question de la réforme de l'Etat. Nous sommes dans un contexte, je peux en témoigner nationalement, je ne sais pas comment c'est pour vous territorialement, où ce à quoi nous aspirions, c'est-à-dire à pouvoir être consultés, concertés et dialoguer, ce dialogue est construit ou est en train de se construire. Donc, je pense que nous sommes dans un rendez-vous à ne pas rater où nous sommes quasiment tous convoqués à faire œuvre d'imagination, d'invention et à penser les choses autrement. Ce n'est pas facile. C'est plus facile de le dire que de le faire. Je ne minore pas les difficultés qui sont rencontrées pour autant.

Claude Costechareyre : Merci. Olivier, si vous voulez bien.

Olivier Toche, directeur de l'INJEP : Il est presque l'heure de déjeuner. Je vais aller rapidement. Je voulais rebondir sur ce que disait Monsieur sur les MJC parce que je trouvais que c'était intéressant. Mais cela ouvrirait d'autres débats. Il parlait d'autonomie, d'indépendance. Ces mots clefs sont importants. J'y mettrais juste deux bémols. Quand on parle des jeunes, l'autonomie et l'indépendance sont un processus de construction qui s'inscrit dans la durée. Les jeunes ne sont pas autonomes ou indépendants du jour au lendemain. C'est un processus. Même parmi les jeunes qui ont acquis leur logement, combien de jeunes retournent chez les parents pour faire laver leur linge ? Ils sont certes indépendants en logement, mais est-ce qu'ils sont encore vraiment autonome des familles ? Question. Ce n'est pas simple. Il parlait aussi de mobilité en disant de faire attention à ne pas tout mélanger. J'ai envie de mélanger encore plus ce que vous avez dit. Pour moi la mobilité est un enjeu culturel. C'est une question d'agilité, c'est-à-dire que c'est non seulement la mobilité physique, mais ça peut être aussi la mobilité virtuelle. On peut très bien être au fin fond des Combrailles dans l'Allier et être très mobile parce qu'on a les capacités de surfer sur le Net, de s'appropriier les informations. On peut aussi être très mobile culturellement en écoutant de la musique classique et en passant à du hip-hop. La question est autant celle de la mobilité que de l'agilité à s'approprier ces différents codes, jongler de l'un à l'autre. Or, on constate que beaucoup de jeunes sont immobiles ou assignés à certaines cases, soit des cases territoriales, soit des cases culturelles et qui n'en sortent plus. Dans un monde mondialisé, ils sont exclus. Donc, c'est un enjeu d'inclusion. Sur les propos très forts de Thierry avec ses 4 axes de réflexion que je peux faire mien côté INJEP, je voudrais ajouter quelques commentaires. Faire confiance, oui. Mais faire confiance aux jeunes, ça veut dire aussi construire des mécanismes de participation des jeunes et qu'ils ne soient pas là comme alibi, mais qu'ils participent à la co-construction des politiques. Ce mécano n'est pas simple à faire. Quand Thierry disait qu'il fallait réaligner les aides aux familles pour les rediriger vers les jeunes, c'est à nous tous de plaider en ce sens parce que la réaction naturelle des gens étaient de dire « touche pas à mon quotient familial parce que sur ma feuille d'impôts c'est ce que je vois en premier ». Il y a des montagnes à déplacer. Ce n'est pas simple. Comme deuxième axe, Thierry disait « désacralisons la formation initiale ». Je suis d'accord. J'ajouterais : désacralisons aussi la forme scolaire. Que ce ne soit que l'école qui soit le centre de l'éducation, il faut le désacraliser. Le troisième axe était sur les politiques de l'emploi, les contrats de génération. Une précision sur ce que j'ai pu dire et qu'on a pu comprendre. La question n'était pas d'opposer les personnes âgées dépendantes et les jeunes. C'était qu'on avait fait le choix, pour les personnes âgées dépendantes, de la socialisation de leurs revenus alors que pour les jeunes c'était par le truchement des familles. Au contraire, dans une société inclusive on a besoin des personnes âgées, des personnes âgées dépendantes, on a besoin des jeunes. On a besoin d'un vrai pacte intergénérationnel dont, peut-être, le contrat de génération sera un des éléments, mais aussi d'autres travaux à faire partout. La question des

emplois pour les jeunes pas qualifiés, Thierry, de façon très éloquente, a parlé de ce qui tournait autour de l'énergie. Il y a beaucoup de textes européens sur ces questions du green development. Il y a aussi d'autres formes d'activité où les non qualifiés pourraient être employés. Ça serait l'objet d'autres débats. Ce sont les activités de « care » qui avaient été pas mal caricaturées, c'est-à-dire d'aide aux personnes. On parle d'autonomie. J'ai parlé d'autonomie. Mais ce processus d'autonomie doit être accompagné par des gens qualifiés. C'est aussi un autre enjeu, celui de l'articulation, vous l'évoquiez, de l'intervention sociale et du travail éducatif. Comment les deux peuvent entrer en synergie pour refaire société ? Moyennant ces nuances, on est à peu près tous d'accord à ce sujet autour de la tribune. La bonne nouvelle, Irène le disait, est que du côté des politiques on sent que, désormais, tout le monde a compris qu'il fallait une approche transversale, interministérielle de ces problématiques. Tout le monde l'a bien compris. Quand je dis transversale, c'est à la fois inter-secteurs et inter-collectivités. La mauvaise nouvelle est que ce n'est pas simple et que le logiciel reste encore à construire. Si le logiciel reste encore à construire, ça veut dire qu'on a encore pas mal de marge pour le construire. C'est à la fois une mauvaise et une bonne nouvelle parce que le chantier est encore devant nous. Merci.

Claude Costechareyre : Merci Olivier, merci à nos intervenants. Merci à vous aussi de votre participation. J'imagine que certaines idées vont retraverser les ateliers auxquels vous allez participer cet après-midi. Bonne journée et bonne continuation.